6EME ANNEE — PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI 23 NOVEMBRE 1916 — No. 37

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada).......$1.00
Un an(Etranger)fr7.50 $1.50

ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subsequentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. - - - - - .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION:
405, 13ème RUE

ADMINISTRATION
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
Téléphone 2964

NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE!

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., *Directeur* — PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE LTÉE. — J.-P. DAOUST, *Gérant*

Sur le terrain scolaire

SACHONS TIRER PARTI DE LA LOI POUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS

A l'occasion des prochaines élections municipales, nous avons rappelé à nos compatriotes le devoir qui leur incombe de ne pas se désintéresser des luttes électorales et de ne rien négliger pour se donner une représentation digne d'eux dans les conseils des villes et villages aussi bien que dans ceux des municipalités rurales. Nous avons notre mot à dire dans toutes les questions qui se débatent au sein de ces corps publics et l'unique moyen de nous y faire entendre, c'est d'y avoir nos porte-parole autorisés.

Mais si nous avons l'obligation d'exercer notre part d'influence en matières municipales, que dire lorsque nous passons sur le terrain scolaire? L'école est pour nous la grande question, celle dont dépend l'avenir de notre race dans l'Ouest. Si nous n'avions à nous occuper que de nous, nous pourrions nous en désintéresser plus ou moins. Pour nous, qui avons eu le bonheur d'être élevé dans le culte de notre langue maternelle, nous n'aurons pas de peine à la sauvegarder jusqu'à la fin. Mais nos enfants?... Ils parlent français à la maison: c'est bien, c'est essentiel; mais ce n'est pas suffisant. Il faut encore qu'ils en acquièrent à l'école une connaissance suffisante qui les aide à s'y attacher davantage. Et la chose n'est pas aussi difficile qu'on le croit généralemeent. Un trop grand nombre des nôtres, même parmi ceux qui passent pour les plus éclairés, sont encore sous l'impression que le français n'est simplement que toléré dans les écoles de la province et que l'on peut lui consacrer tout au plus une heure à la fin de la classe. C'est une erreur qui n'a eu que trop longtemps cours au milieu de nous et qu'il importe de dissiper.

* * *

Dans notre dernier numéro, sous la rubrique "Questions et réponses", nous avons précisément donné un bref commentaire de l'article 177 de la Loi des Ecoles. Nous sommes en mesure aujourd'hui de nous étendre un peu plus longuement sur ce sujet et de fournir à nos lecteurs une interprétation autorisée.

Comme nous l'avons déjà dit, la loi qui autorise l'enseignement du français n'apporte, dans les deux premiers grades, aucune restriction quant à la durée du temps qui peut lui être consacrée et toute la classe, par conséquent, peut se faire en français. Cependant l'instituteur ne doit pas perdre de vue que cet enseignement donné en français doit être un acheminement à l'étude de l'anglais.

A partir du troisième grade, le français n'est pas forcément mis de côté et rien ne s'oppose à ce qu'on lui consacre un temps raisonnable chaque jour.

Cet enseignement bilingue peut susciter parfois quelques difficultés dans les districts scolaires mixtes. Il va sans dire que nous ne songeons nullement à l'imposer aux enfants d'origine anglaise et il ne saurait être donné au détriment de leur propre langue; mais l'instituteur, dans ce cas, n'aura pas de peine à établir le programme de sa classe de telle sorte que chaque petit Franco-Canadien reçoive la part d'enseignement qui lui est due dans sa langue maternelle.

Cette interprétation de l'article 177 nous est fournie par une personne compétente et l'on peut la considérer comme conforme aux instructions du Ministère de l'Education de Régina. Nous la recommandons vivement à l'attention de tous les pères de famille au moment où ils vont être appelés à élire leurs commissaires d'écoles. La question de l'enseignement du français dépend essentiellement du bureau des commissaires dans chaque district scolaire.

Il importe donc que partout où les nôtres sont en mesure d'avoir des représentants de leur nationalité ils fixent leur choix sur des hommes bien au fait de l'étendue de nos droits et bien décidés à les faire valoir. Il n'y a pas de doute que si nous savons tirer de la loi tout le parti qu'il est de notre devoir d'en tirer, nos enfants peuvent acquérir à l'école une bonne connaissance du français. Mais il est indispensable pour cela que nos commissaires soient des gens renseignés et des patriotes convaincus, capables de tenir tête aux procédés d'intimidation dont ils peuvent être l'objet de la part de certains adversaires et même de certains inspecteurs trop zélés pour la cause de l'anglais. Pensons-y à la veille du scrutin et sachons élire des mandataires qui s'engageront à soutenir ce programme.

Voilà du vrai patriotisme

La paroisse de St. Léon, au Manitoba, vient de donner un exemple de patriotisme et d'esprit social vraiment magnifique. C'est peut-être encore ce qui s'est fait de mieux jusqu'ici au Canada.

Au Manitoba, on est sous le coup de la persécution scolaire. Il faut s'organiser pour la défense. L'Association d'Education a été fondée pour atteindre ce but. Eh bien, pour que cette Association soit puissante il lui faut des finances.

Les Franco-Canadiens de St Léon n'ont pas eu besoin de plus longs discours pour savoir ce qu'ils avaient à faire. Ils se sont mis à l'œuvre et ont aussitôt organisé un grand bazar paroissial.

Voyez maintenant le résultat, il est tout simplement prodigieux de la part d'une modeste paroisse de 60 familles.

Le bazar produisit la belle somme de $1,283.20 donnant un bénéfice net de $1,105.85. Le Comité local versa la somme de $350 au secrétariat de l'Association d'Education, constitua un fonds de réserve de $500, remettant le reste, c'est-à-dire la somme $255.85 aux dévouées religieuses enseignantes de la localité.

N'est-ce pas superbe ?

Notre excellent confrère la *Liberté*, auquel nous empruntons ces détails, voulut bien naguère signaler en termes des plus flatteurs l'esprit d'organisation pratique des Franco-Canadiens de la Saskatchewan, mais nous voilà certes devancés, et d'un grand bout, par nos vaillants compatriotes du Manitoba. Pour un coup d'essai, c'est un coup de maître.

Nous nous réjouissons avec eux et nous les félicitons bien cordialement.

Le Concours du "Patriote" finira le 5 décembre

C'est le mardi 5 décembre, comme nous l'avons déjà annoncé, que prendra fin le grand Concours d'abonnements du *Patriote de l'Ouest*. Cette date représente le dernier jour que les concurrents pourront confier leurs envois à la poste.

Afin de mieux assurer le secret du vote, nous ne donnerons pas la position des candidats dans la semaine de clôture, c'est-à-dire dans notre numéro du 6 décembre; mais le 13 décembre, nous publierons les résultats définitifs du Concours et les noms des gagnants.

A partir du 5 décembre également, nous cesserons d'accorder nos primes gratuites aux abonnés qui renouvellent leur abonnement. Que les derniers retardataires se hâtent d'en profiter.

SIMPLES NOTES

C'est cet hiver, d'après le comte Appronyi, ministre et diplomate hongrois, que l'on commencera à parler sérieusement de la paix. Possible !

* * *

Pas chanceux ces Hughes! Le nôtre a été expulsé, celui des Etats-Unis a manqué son élection et celui d'Australie n'a pas pu faire passer la conscription.

* * *

Un astronome américain, le Dr Lowell, vient de mourir à Flagstaff, Arizona. Il prétendait que la planète Mars était habitée par des êtres beaucoup plus civilisés que les habitants de la terre, et que la fin du monde arriverait par la chute d'une étoile sombre sur le soleil. Si en effet les "habitants" de Mars sont au courant de ce qui se passe sur notre planète ils ne doivent pas être particulièrement fiers de nous.

* * *

Il paraît que l'historien (?) officiel des troupes canadiennes, sir Max Aitken, ami de coeur de l'ex-Kitchener canadien, a été dégommé lui aussi. Il s'était rendu célèbre surtout par la découverte ou plutôt l'invention *du "patois" canadien, que d'ailleurs tout le monde parle couramment en France, puisque c'est tout bonnement le français.*

* * *

Plus de 1500 boulangeries ont été fermées aux Etats-Unis depuis le 1er août, à la suite de l'augmentation du prix de la farine.

* * *

Henryk Sienkiewicz, le célèbre romancier polonais, auteur de "Quo Vadis", vient de mourir à Vevey, en Suisse. Il avait consacré récemment son temps à l'oeuvre de secours des victimes de la guerre en Pologne.

* * *

Le tableau des avocats de la province de Québec pour 1916-1917 contient 1037 noms répartis comme suit: Montréal, 699; Québec, 188; St-François, 43; Trois-Rivières, 31; Arthabasca, 27; Bedford, 15; Ottawa, 39.

* * *

Les préfets des municipalités de Saskatchewan réunis en convention à Régina ont passé une résolution demandant au gouvernement de cette province de payer les pertes de grêle au complet cette année.

* * *

Sir Wilfrid Laurier a célébré lundi son 75e anniversaire. Le vieux chef libéral jouit d'une bonne santé.

* * *

*Le capitaine français Philippe Millet écrit dans l'*Express*, de Londres, que "l'alliance anglo-française ne doit pas se borner à un échange de compliments et que les Français se demandent si les Anglais savent bien ce qui se passe en France". Il note que l'armée anglaise ne tient que 150 des 580 kilomètres de front. en France.*

Le marquis Charles-Jean-Melchior de Vogüe, membre de l'Académie française, archéologue et diplomate français, ancien ambassadeur à Vienne et à Constantinople, et président du comité central de la Croix rouge française, vient de mourir. Il état âgé de 87 ans.

* * *

La ville de Woonsocket s'est choisi, aux dernières élections, un maire canadien français, M. Adélard Archambault, avocat et ex-lieutenant-gouverneur de l'Etat.

M. Archambault est un des Canadiens français les plus distingués du Rhode Island et la ville de Woonsocket s'est honorée en le plaçant à la tête de l'administration municipale.

* * *

Plus de 2,400 employés de la maison Eaton, de Toronto et de Winnipeg, se sont enrôlés dans l'armée canadienne. Sur ce nombre 77 ont été tués, 204 blessés, une soixantaine sont disparus. Ces employés continuent de recevoir un salaire de la compagnie: les hommes mariés touchent leur paie entière, les célébataires demie paie.

* * *

Les dernières élections américaines ont envoyé au Congrès Mlle Jeannette Rankin, candidate républicaine dans le Montana. C'est la première femme des Etats-Unis élue à cette charge.

* * *

Le Fonds Patriotique distribue, par mois, plus d'un million de dollars à répartir entre 86,000 familles, et le Canada paye, en plus, deux millions par mois aux familles de soldats.

* * *

Une active campagne se poursuit dans la province de Québec pour établir par le gouvernement le régime de prohibition de la vente des liqueurs.

* * *

"Nous tenons maintenant les Allemands par les oreilles et nous continuerons de leur secouer la tête jusqu'à ce que leur cervelle soit éventée et ils seront forcés d'abandonner la partie".

Telles sont les paroles qu'a prononcées le général de Castelnau devant les correspondants de guerre anglais et américains.

Constitutionnelle, cette loi, mais injuste toujours

"Le règlement XVII, remarque le *Droit,* par le fait qu'il est constitutionnel, n'en reste pas moins un instrument pour abolir graduellement, mais infailliblement le français dans les écoles de l'Ontario; il n'en reste pas moins le plus formidable agent d'anglicisation des petits Canadiens français.

"Nous avons le droit et le devoir de défendre notre langue. Ce droit et ce devoir sont de telle nature que nous n'y pouvons pas renoncer sans nous rendre coupables d'une négligence et d'une faiblesse criminelle à l'égard de nos enfants, de notre propre suicide.

"Il est donc tout simple que la lutte contre la loi que l'on considérait inconstitutionnelle, se change en une résistance énergique contre la loi constitutionnelle mais tout aussi injuste, tout aussi spoliatrice, toujours aussi dangereuse pour l'avenir national de la jeune génération et pour son salut"

Rappelant l'article du *Times,* de Londres, qui donne des conseils de modération au gouvernement de l'Ontario, le vœu de l'enseignement obligatoire du français exprimé à Londres par Lord Shaughnessy, et les paroles sympathiques de M. Maxwell Sinn, à Arnprior, le même journal ajoute:

"Tous les jours, la presse nous rapporte de nouveaux témoignages de sympathie en faveur du français au Canada.

"On dirait que depuis le jugement du Conseil Privé, ces témoignages redoublent. De plus en plus nombreuses sont les opinions exprimées et de plus en plus on appuie sur le besoin pour tous d'apprendre le français, de le conserver dans les écoles et de permettre aux enfants de langue française de l'apprendre aussi bien que possible.

"Tous les Canadiens soucieux de l'avenir du pays ont compris cette situation. Ils espéraient dans la décision du Conseil Privé, comme nous espérions. La confirmation de la loi vexatrice les oblige maintenant à prendre les devants et à demander au gouvernement d'Ontario, la modération, la tolérance.

"Il n'y a pas d'union possible au Canada, pas d'entente parfaite réalisable, et par conséquent, pas de progrès rapide, si une partie importante de la population se considère lésée dans ses droits les plus sacrés."

Kelly est condamné

Le fameux entrepreneur Thomas Kelly, dont le nom a occupé une si grande place dans l'affaire des édifices du parlement du Manitoba, a été condamné par le juge Prendergast à deux ans et demi de pénitencier, sans amende.

Le général Lessard au ministère de la Milice ?

Dans certains cercles à Ottawa, et même à Toronto, l'on parle du général F. L. Lessard, comme successeur probable de Sir Sam Hughes au ministère de la Milice.

C'est une nomination qui serait bien vue, non seulement parmi les conservateurs, mais aussi chez les libéraux.

Depuis le commencement de la guerre, on a maintes fois fait observer aux autorités d'Ottawa, qu'elles devraient utiliser les services du général Lessard, un militaire distingué et de grande expérience. Cependant, pour une raison ou une autre, il a été tenu ou s'est tenu à l'écart, et aujourd'hui, il est retiré sur sa ferme à Meadowval, Ontario.

Le Ministère de la Milice, sous la direction du général Lessard, serait sûrement entre bonnes mains.

Dictateur des vivres

L'Angleterre, à son tour, devant les difficultés qu'elle éprouve à se procurer des vivres et pour mettre un frein à la hausse excessive dont ils sont l'objet, a décidé de les placer sous le contrôle d'un seul homme. Un décret royal vient de pourvoir à la nomination d'un dictateur des vivres, mais le titulaire n'est pas encore choisi.

Cinquième Oblat du Canada décoré de la croix de guerre

Le Rév. P. A. Madden, O.M.I., chapelain de troupes canadiennes au front, a été récemment décoré de la croix de guerre. Il est le cinquième Oblat missionnaire du Canada honoré de cette distinction. Il y a 160 Oblats qui servent actuellement dans les armées comme chapelains, brancardiers, interprètes ou soldats.

Grande réunion régionale de l'A.C.F.C. à Willow Bunch

M. le docteur A. Godin, président général de l'A. C. F. C., organise une grande réunion régionale qui se tiendra à Willow Bunch, le jeudi 30 novembre, à huit heures du soir, salle Saint-Jean-Baptiste. Un programme artistique de choix sera exécuté par les artistes locaux. Plusieurs orateurs étrangers ont promis leur concours. Cette assemblée extraordinaire qui s'adresse à tous les Franco-Canadiens de la région revêtira un éclat et une importance inaccoutumés. Tous se feront un devoir d'y assister. L'entrée sera gratuite.

LE CONCOURS DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

POSITIONS DES CANDIDATS AU 22 NOVEMBRE

Mme Joseph Duperreault, Willow Bunch, Sask.	4,536,900
Mlle M. Anne Aussant, Gravelbourg, Sask.	4,202,500
M. L. P. Voisin, Shell River, Sask.	1,299,600
M. J. Bois, Meyronne, Sask.	1,299,600
S. Léveillé, Montmartre, Sask.	72,900
Mlle Marie Denis, Prince-Albert, Sask.	72,900
R. P. Rossignol, Ile à la Crosse, Sask.	49,506
Eugène Lalonde, Mullrany, Sask.	44,100
Mlle Bernadette Bouchard, Howell, Sask.	44,100
Mlle Emilienne Lacombe, Big River	19,600
M. J. B. Caouette, Beauport, Qué.	10,000
Mlle Maria Lemoal, Saint-Georges, Sask.	3,600
Mlle Sadie Balfour, Saint Georges, Sask.	1,600

FINIRA MARDI 5 DECEMBRE

Destinée glorieuse du Canada

Le Rév. Père Thiriet, O.M.I., directeur de la Bonne Nouvelle, *de Paris, qui visita l'an dernier l'Ouest canadien et prêcha des retraites au clergé, a conservé bon souvenir du Canada: "Mon vif désir, écrit-il, serait de faire aimer autant que je l'aime cette contrée où germent et déjà s'épanouissent les plus belles espérances". Dans le numéro de novembre, il reproduit le large extrait suivant d'un article publié en 1912 par M. Etienne Lamy, secrétaire perpétuel de l'Académie française:*

Le Canada, par l'étendue, égale l'Europe; il la surpasse, semble-t-il, par la variété des richesses minières qu'il cache dans les profondeurs de son sous-sol; il étale sous le ciel la fécondité d'une plaine sans fin et qui depuis le commencement du monde, attend le semeur. Avant que le vingtième siècle s'achève la population du Canada, si l'effort actuel de peuplement continue, dépassera cent millions d'hommes, et sa terre, incomparable multiplicatrice de grains, produira assez de blé pour sauver des famines l'univers. Remplir d'hommes les solitudes d'un continent et alaisser, par un bienfait définitif, pour les pauvres de toutes races, le prix du pain quotidien, voilà la destinée glorieuse, libératrice, que la nature offre aux Canadiens, le devoir qui emplit de clarté leur horizon et de constance leur courage. Tous apportent à la terre les uns leurs bras, les autres leurs capitaux, les autres leur science, les autres leur témérité; ceux-ci la défoncent pour des moissons immédiates, ceux-là tentent de discerner les places privilégiées où sa valeur doit croître, et achètent et vendent ses chances d'avenir. Colons, industriels, banquiers, spéculateurs sont les ouvriers différents d'une même œuvre: elle s'édifie par la patience et l'audace, le travail et le jeu. Cet effort multiforme que l'immensité de la tâche excite au lieu de ralentir, cette confiance joyeuse que l'obstacle n'abat jamais et qui sélève avec lui, sûre de le dominer, donnent un air de vaillance et de fête à la vocation du peuple canadien.

Dans ce peuple, les Canadiens français se croient des devoirs et des droits particuliers. Eux qui ont deux fois découvert ce pays, d'abord en y pénétrant, puis en devinant peu à peu sa richesse, eux qui l'ont deux fois peuplé, d'abord par la fécondité de leurs foyers, puis par l'appel fait aux immigrants des autres races, ont cessé d'être les plus nombreux. Les Américains, joints aux Anglais, forment la majorité des colons: cette majorité affirme son autonomie en ne parlant pas le français: elle domine par ses capitaux; et le gouvernement britannique malgré l'habile équilibre de ses égards, ne saurait refuser la préférence de ses sympathies aux représentants de la race, de la langue, de l'intellect et de l'or anglais.

En maints pays on se demanderait ce qui reste à une cause si elle n'a pour elle ni la multitude, ni la richesse, ni le pouvoir. Il lui reste à les conquérir, pensent les Canadiens français. L'avenir, en effet, leur prépare des revanches aux épreuves du présent. Si les naissances ne suffisent plus pour équilibrer, au profit de leur race, l'avantage que les immigrations apportent à la race anglo-saxonne, les familles des Canadiens français n'ont pas cessé d'être les plus fécondes. Il n'y a pas de motifs pour que cette fécondité diminue, et il y a des motifs pour que l'immigration décroisse. Elle est attirée par le vide: à mesure que les plaines désertes se peupleront, elle se ralentira, et l'on a droit de prévoir le jour où le croît de la race la plus prolifique rendra à celle-ci la primauté du nombre. Celle de la richesse n'est pas plus immuable. Les Anglo-Saxons possèdent l'art d'attirer les grosses sommes aux vastes entreprises, mais il y a dans cet art une impuissance, ils ne savent ni voir petit, ni vivre avec peu, ni commencer avec rien. Au Canada, ils exploitent les industries les plus fertiles; mais ils ne sont les hommes ni des affaires ni des régions ingrates.

Ils ne les disputent pas aux Canadiens français,qui, assez modestes pour ne mépriser aucun profit, assez ingénieux pour tirer parti de tout, moins ménagers de leurs peines et plus économes de leurs gains demeurent et prospèrent où les Anglo-Saxons végètent et abandonnent. Or, si la terre la meilleure est là, impatiente de répandre des richesses encore inexplorées, il suffit de l'ouvrir pour qu'elles jaillissent en moissons, elle se lassera peu à peu d'être prodigue: il faudra de plus en plus lui donner pour qu'elle rende. C'est dire que, peu à peu et de plus en plus, les Anglo-Saxons, céderont la place aux véritables cultivateurs, aux Canadiens-français. Ceux-ci par le nombre, l'occupation du sol, la richese terrienne, auront alors reconquis l'influence politique. Tel est le changement qu'ils prévoient. Educateurs d'hier, héritiers de demain, ils ne se résignent pas à n'être qu'une minorité où ils ont droit d'aînesse et charge d'avenir. Ils croient toujours utiles la collaboration et l'hégémonie de leurs dons toujours vivants. Ils veulent garder leur part directrice dans les destinées communes, faire rayonner demain comme hier la lumière de Québec et de Montréal jusque dans les profondeurs de l'Ouest. La même étonnante admirable confiance qui, en face de l'immensité inculte, unit les Canadiens de toute origine et possède d'avance le continent où leur petit nombre est comme perdu, la même calme et héroïque espérance soutient les Canadiens français en face de la majorité étrangère où eux aussi semblent se perdre, et leur interdit d'abandonner à l'enlisement anglais la langue, le génie, la primauté de leur race.

Si peu nombreux et si agissants, si menacés et si sûrs d'eux-mêmes, ils rappellent bien ces Normands dont ils sont les fils et qui, sortis eux aussi de France, allèrent, avec leur courage pour escorte, chercher en Europe des établissements et finirent en rois les routes commencées en aventuriers. Si l'on mesure quelle minuscule place tous ces royaumes tiendraient dans le domaine où les Français canadiens prétendent rester les premiers, on constate que jamais notre race n'a fourni une plus magnifique preuve de ses ambitions conquérantes. Puisse-t-elle défendre son hégémonie sur un continent qui deviendra le grenier du genre humain et, doublement féconde, donner en même temps que du blé, des idées aux hommes qui ne vivent pas seulement de pain.

Pour le français

En prenant son siège à la chambre des Lords, le baron Shaughnessy a demandé que l'enseignement du français soit rendu obligatoire dans toutes les écoles de l'empire.

Lord Shaughnessy a demandé cette mesure comme un complément de l'entente anglo-française et en réponse à la lettre pacifique du Souverain Pontife.

"Si le gouvernement ici et dans les autres colonies considère le français comme un moyen essentiel à l'échange des idées, toute la question, en ce qui concerne le Canada, doit être envisagée sous un aspect plus large".

* * *

Commentant en page éditoriale la décision du Conseil privé dans l'affaire des écoles d'Ottawa, le *Times*, de Londres, conclut en ces termes:

"Nous éprouvons une certaine hésitation à intervenir dans une chose d'un caractère aussi privé, mais nous osons dire au gouvernement d'Ontario que cette décision suprême qui maintient son autorité en matières scolaires, lui impose la responsabilité de décider, en se rappelant les événements écoulés depuis 1913, s'il doit insister sur l'exercice rigoureux de ses droits."

* * *

Au cours d'une grande assemblée publique tenue à Arnprior, Ont., M. Maxwell Sinn, de Montréal, répondant au toast de la province de Québec, en a profité pour dire à ses amis d'Ontario l'esprit de tolérance dont font preuve les Canadiens-français, qui sont la grande majorité, à l'égard des Anglais qui sont en minorité. Il a cité plusieurs preuves à l'appui et souhaité voir régner dans Ontario le même esprit de tolérance de la part de la majorité. Il a prié ses auditeurs d'apprendre la langue française et leur a demandé de laisser le même droit de cité au français dans les écoles d'Ontario que l'anglais en a dans le Québec.

* * *

Sir Henry Howard, l'ancien ministre plénipotentiaire anglais auprès du Saint-Siège, vient de quitter Rome. Le Souverain Pontife a voulu, à l'occasion de son départ, lui donner un témoignage de la haute estime en laquelle il le tient. Il lui a donc offert sa photographie, richement encadrée, et portant au bas quelques lignes écrites de sa main. Or ces lignes, adressées par le chef de la chrétienté au représentant officiel du roi d'Angleterre sont écrites... en français. Les voici dans leur texte même: "Au moment où la mission spéciale de Sir Henry Howard touche à son terme, Nous exprimons au digne diplomate Notre parfaite satisfaction pour la manière très honorable dont il s'est acquitté de sa charge d'Envoyé Extraordinaire et ministre Plénipotentiaire près le Saint-Siège, et Nous lui donnons bien de cœur la Bénédiction Apostolique en témoignage de bienveillance et comme gage des faveurs divines que Nous souhaitons à lui et à toute sa famille".

Ce fait nous permet bien de conclure que la langue française a été la langue employée par sir Henry Howard dans ses relations avec Benoît XV. Le roi d'Angleterre luimême d'ailleurs n'aurait-il pas agi ainsi ?

* * *

Il y a eu deux ignorants qui représentaient le Canada à la conférence économique de Paris tenue il y a quelques mois. Du moins, c'est sir George Foster qui en fait l'aveu: *Il y avait là, a-t-il dit l'autre jour à Toronto, des représentants de l'Angleterre, de la France, de l'Italie, de la Belgique, de la Serbie, du Portugal et du Japon. La conférence eut lieu en français, mais M. Hughes, d'Australie, et moi-même étions les seuls à ne pas comprendre. Quand j'eus à parler, a continué sir George, je m'exprimai tout bonnement en anglais".*

Un côté amusant de cette déclaration de M. Foster, c'est que des applaudissements unanimes ont salué à Toronto les derniers mots que nous venons de reproduire. On a cru voir de la fierté dans la déclaration qu'il s'était servi de la langue anglaise, faute d'autre, tandis que sir George s'est empressé de dire ensuite à quel point il s'est trouvé humilié d'être le seul homme dépourvu d'éducation supérieure à ce point. *"Je n'étais pas particulièrement fier de mon ignorance,* a-t-il dit. *Si j'étais encore jeune, je m'empresserais certainement d'apprendre LA LANGUE FRANÇAISE".*

Problème délicat

Il y a dans le sud du Manitoba une colonie de Mennonites, gens venus d'Europe il y a quelques décades, et dont les croyances religieuses défendent le port des armes et les procès à ceux qui sont de cette foi. Or voici que des évêques mennonites sont en butte à des procès. Leur religion leur défend de plaider. Il en résulte que les tribunaux rendent contre eux des arrêts par défaut. Une délégation de ces Mennonites est allée à Ottawa ces jours-ci demander la protection de l'Etat,—qui leur a garanti la liberté civile, l'exemption du service militaire et la libre jouissance de leurs coutumes, dès leur arrivée au Canada,—contre ceux qui les poursuivent. La question embarasse assez le ministère Borden. Ce n'est pourtant là qu'un des cents aspects du problème de notre immigration. Si d'aventure le gouvernement en vient à ordonner d'inscription de tous les Canadiens aptes au service militaire, comme M. Bennett le veut, paraît-il, comment s'y prendra-t-il pour respecter la parole jadis donnée aux Mennonites et aux Doukhobors, qui ont quitté leur pays pour ne pas faire de service militaire ? —(*Le Devoir*).

Louis Riel était irresponsable

Lors de la dernière réunion de la Société Historique de Montréal, M. Montarville de la Bruère a donné communication d'un manuscrit inédit de Louis Riel, écrit à Monseigneur Taché, de sa prison de Régina, le 24 juillet 1885.

Dans cet écrit, Riel qui se pose en prophète, fait part du transfert du siège de la papauté au Canada, et indique Mgr Taché comme successeur de Léon XIII; il annonce ensuite l'établissement de colonies européennes surtout dans l'ouest, dont une nouvelle Belgique sur l'île de Vancouver et une nouvelle Judée sur le continent, de plusieurs autres colonies, paraissant par là prédire la présente guerre, à la suite de laquelle la monarchie serait rétablie en France.

Tous ces documents prouvent l'insanité de Riel en matière de religion: et malgré cela, il fut condamné et exécuté.

Réflexions d'"Un Sauvage"

QUE SERA L'AVENIR ?
III

Chers lecteurs,

Nous avons vu précédemment que la prétendue civilisation moderne n'était autre chose qu'un matérialisme aussi abrutissant que le paganisme dégénéré du temps de l'Incarnation. Et l'humanité actuelle est d'autant moins excusable de s'y être replongée, que, pour s'en préserver, elle avait toutes les grâces apportées au monde par la Rédemption, par les Sacrements, et par la célébration quotidienne du sacrifice de la messe sur tous les points du globe: ce que le monde païen n'avait pas.

L'humanité est donc incontestabement plus coupable qu'elle n'était au temps de la venue du Messie. Quelle sera l'expiation nécessaire pour la purifier? Je n'en sais rien. C'est le secret de la justice Divine. Mais il est certain que cette expiation sera terrible.

La guerre actuelle, il est vrai, par son étendue, et la férocité sauvage avec laquelle elle se poursuit, n'a eu absolument aucun précédent dans les siècles passés. A elle seule elle peut donc suppléer à plusieurs siècles de dévastation dans les temps arriérés où la barbarie ne possédait ni le raffinement de férocité, ni les instruments perfectionnés de destruction dont elle dispose dans notre siècle de progrès. Cependant je commence à douter sérieusement que la guerre actuelle suffise à purifier et surtout à corriger l'humanité. On commence à parler sérieusement de paix, et nos contemporains restent toujours encroûtés dans l'innocente bêtise de leur immonde matérialisme. L'homme demande la paix; mais il refuse toujours de manifester la bonne volonté de rendre à Dieu les devoirs qu'il lui doit.

Voyez un peu ce qui se passe: le gouvernement français est aussi anti-clérical et persécuteur que jamais: le gouvernement Anglais est plus que jamais aux mains des francs-maçons et des fanatiques Orangistes: le gouvernement Russe est plus schismatique et plus persécuteur des catholiques qu'il n'a jamais été, et cela explique ses récents désastres, l'Italie détient toujours les Etats de l'Eglise et semble moins que jamais désireuse de les restituer. Aussi, son entrée en action, qui devait assurer la défaite définitive des Austro-Allemands, a marqué le commencement des désastres Russes; la kultur Allemande est plus orgueilleuse et plus prétentieuse que jamais; et le gouvernement Autrichien ne semble vraiment avoir rien perdu de son Joséphisme, ni de ses principes régaliens et oppresseurs des droits de l'Eglise. Quant aux Etats neutres, ils contemplent les désastres de la guerre, sans manifester aucune intention de se les éviter en reconnaissant les droits de Dieu et en lui rendant les devoirs qu'ils lui doivent. Au contraire: nous voyons les Etats-Unis s'enfoncer de plus en plus dans le matérialisme et dans le culte du Dieu Dollar: et au Canada, la corruption et l'absence de sens moral ont assurément fait de grands progrès depuis le commencement de la guerre. Actuellement, dans presque toutes les provinces du Dominion, nos coloniaux Anglais nous donnent une exhibition si réussie de civilisation Prussienne, que l'autocrate de Postdam doit en être jaloux.

En France, en Angleterre, et surtout au Canada, on parle beaucoup de détruire le militarisme Prussien. Mais on oublie de considérer que le militarisme est le produit naturel de la kultur Prussienne. Et celle-ci, on continue de la cultiver avec plus d'ardeur que jamais. Or, tant que les idées issues de cette kultur: Protestantisme, matérialisme, athéisme, rationalisme, *libre-pensisme*, etc.... continueront à gouverner le monde, le militarisme, Prussien ou autre, sera pour les peuples le seul et unique moyen de se gouverner et de protéger leur existence. Inutile donc de chercher à le détruire, en gardant les causes qui lui ont donné naissance.

Le pape nous assure que la paix est possible, dans la justice et la charité. Mais, pour cela, il faut revenir aux idées chrétiennes, qui ont assuré le règne de la justice et de la charité, pendant les plus belles années du Moyen-âge. Tant que l'humanité croupira dans le matérialisme égoïste et jouisseur où elle se vautre actuellement, ni la justice ni la charité ne peuvent exister; et, au simple point de vue humain, la paix véritable est impossible. D'un autre côté, Dieu ayant commencé à châtier l'humanité pour son audacieuse impiété, il n'est guère probable qu'il arrête le châtiment avant que l'homme soit venu à résipiscence.

Il est probable que la guerre actuelle cesse avant longtemps. Mais soyez bien certains que ce ne sera pas la paix véritable. Le traité qui la contiendra, ne sera qu'un chiffon de papier de plus ajouté aux autres chiffons similaires; un chiffon qui, n'étant point garanti par l'autorité de Dieu, apportera au monde, peut-être un semblant de trêve, mais point de paix réelle. Ce ne sera que le prélude de troubles encore plus épouvantables.

Dans la période qui finit, le Christ avait voulu régner par sa Croix. Et c'est pour s'être éloigné de la Croix que le monde est tombé dans le cloaque d'erreurs et d'absurdités, qui, logiquement, a abouti aux catastrophes actuelles. Dans la période future, qui, en réalité est déjà commencée depuis quinze ans, le Christ veut régner par son Sacré-Cœur. Et ce ne sera que quand les peuples et leurs gouvernants auront reconnu la royauté pleine de douceur et de mansuétude de ce Divin Cœur, que le monde retrouvera la paix, et que la terre jouira de la prospérité, dans la justice et la charité.

Il y faudra peut-être du temps et de solides applications des verges de feu: mais bon gré mal gré, Dieu saura bien y amener le monde.

UN SAUVAGE.

Les vrais vivants

Est-il besoin de prouver que *la résurrection des morts* est une chose possible ?

Si Dieu a pu *nous faire vivre*, en nous tirant du néant, pourquoi ne pourrait-il pas *nous faire revivre*, en nous tirant de la tombe ?

De tous les éléments qui composaient notre corps, aucun n'aura péri. Car il ne se perd pas plus un atome dans la nature, qu'un astre au firmament.

D'ailleurs, ces éléments matériels, ces atomes n'étaient pas nous. Une preuve sans appel, c'est que, chaque jour, à toute minute, à toute seconde, nous perdons de ces atomes et nous en prenons d'autres, sans seulement nous en apercevoir.

La chair n'est rien, a dit le Maître, *c'est l'esprit seul qui donne la vie.*

Voici une explication permise du dogme que nous étudions: au sortir de ce monde, *l'esprit*, pour parler le langage de l'Evangile, emporte avec lui *la vie*, c'est-à-dire cette force mystérieuse à l'aide de laquelle une première fois dans le sein de notre mère il s'était approprié un corps. Or, le jour où il redescendra vers notre monde, à la fin des temps, cette même force lui servira à reconstituer ce corps dont l'avait violemment séparé la mort.

Ainsi la résurrection ne serait pas une question de *molécules*, mais une question de *forces*. *molécules*, la mort les dispersera à tous les vents de la terre; mais les forces, l'âme les emportera avec elle au monde éternel.

Que toute vie soit *une force*, ce n'est pas là une simple supposition, c'est une vérité qu'il est facile d'entrevoir et que viennent confirmer, de jour en jour, les découvertes de la Science. Un exemple entre mille: Il y a quelques années, on trouvait, dans une hypogée d'Egypte, des grains de froment qui dormaient là, dans la mort, selon siècles. L'idée vint de les semer. toute apparence, depuis quarante Grande fut la stupéfaction de tous, quand, au bout de quelques semaines, on vit des germes soulever la terre! La vie, ou, pour parler un langage scientifique, *la force vitale* avait donc dormi, dans ces petites graines, pendant des milliers d'années; et cela sans rien perdre d'elle-même, puisqu'on la voyait, maintenant, se faire un germe, des racines, puis bientôt après, une tige, un épi et des grains!

Mais quoi! un brin d'herbe, une semence chétive pourrait conserver la vie indéfiniment, après des milliers d'années elle garderait encore la force de se refaire un corps, et l'âme humaine, l'âme, le chef-d'œuvre de la puissance et de l'amour du divin Créateur ne le pourrait pas ?

Ecoutons plutôt Jésus nous dire: *Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants. Tous sont vivants devant lui.*

Nous venons de le voir: *la résurrection des morts* ne sera qu'un jeu pour la puissance divine.

Elevons-nous plus haut dans la contemplation de ce mystère; et ajoutons que: possible, le dogme de la Résurrection des corps est, en plus, d'une beauté supérieure.

Pour mériter le Ciel, l'âme a prié, lutté, aimé: mais le corps n'a-t-il pas eu à souffrir? *Je châtie mon corps, disait* l'apôtre saint Paul, *et je le réduis en servitude!* Tout vrai chrétien peut dire de même. Depuis l'âge de raison jusqu'à l'heure de la mort, que de privations, de jeûnes, de pénitences, de durs travaux, d'immolations de toute nature, s'impose le Croyant, pour vaincre ses penchants mauvais, et rester fidèle à la loi morale! Voyez donc avec quelle vénération, ce n'est pas assez dire, avec quel culte, la Religion chrétienne traite notre corps lui-même. Elle le purifie par l'eau du Baptême, le sanctifie par les Sacrements, le divinise en quelque sorte par l'Eucharistie, ce mystère dans lequel le sang d'un Dieu devient notre sang et sa chair notre chair!

Aussi remarquez-le: même après que l'âme s'en est retirée, l'Eglise décerne au corps humain les honneurs qui nous paraîtraient excessifs si nous n'avions été habitués, dès notre enfance, à en contempler la pompe. Ce corps glacé, qui bientôt ne sera plus qu'un peu de poussière, elle le porte sous les voûtes de son temple; sur lui elle fait tomber l'eau sainte: autour de lui elle fait fumer l'encens. Elle va même jusqu'à monter à l'autel pour immoler la grande Victime en sa présence, afin que quelques goutes du sang divin, tombant sur ce trophée de la mort, le marquent du sceau de l'immortalité. Puis, comme en triomphe, elle le conduit à sa demeure dernière. Mais, avant de l'y enfermer, elle bénit, elle encense, elle consacre, par ses prières, la terre où il va reposer: et cette terre, pour elle, restera sainte, à jamais.

Oh! dans ce jour des funérailles, nous sommes nombreux à venir près de cette tombe. Là s'engouffre tant de notre pauvre bonheur d'ici-bas! Mais bientôt, nous allons oublier! Hélas! le temps efface parfois plus vite le souvenir de notre cœur, que le vent et la pluie n'effacent des pierres sépulcrales, les inscriptions qu'y avait gravées notre douleur !

L'Eglise, elle, n'oubliera jamais. Souvent elle reviendra s'agenouiller sur cette terre sainte, afin d'y prier pour ceux qui dorment là, à l'ombre de l'éternelle Croix.

Car elle sait bien que Dieu *n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants.* Elle sait bien que *tous sont devant lui.* Elle sait bien que ceux, dont la poussière attend, là, l'éternel réveil, sont en vérité plus vivants que nous: *ils ne peuvent plus mourir!* Elle sait bien, pour tout dire en un mot, qu'eux seuls sont *Les vrais Vivants.*

Chanoine Max CARON.

REGINA, Sask.

Au couvent.

Les élèves du couvent des Sœurs de Notre-Dame des Missions ont donné une séance musicale très intéresante, la semaine dernière, à l'occasion du cinquième anniversaire de la consécration de Monseigneur l'archevêque. Il y eut aussi présentation d'adresse et allocution par Sa Grandeur.

Visiteurs distingués.

Le R. P. Cahill, provincial des Oblats était à Régina cette semaine, de même qu la Révérende Mère Supérieure générale des Sœurs Grises de Montréal.

Pour l'hôpital.

Il y eut une partie de cartes mercredi dernier, au Club Catholique, au profit de l'hôpital des Sœurs.

En voyage.

L'hon. M. Turgeon a fait le voyage de Winnipeg, jeudi dernier.

M. l'abbé A. Benoit s'est rendu à Windthorst et à Montmartre les 16 et du mois.

De passage.

Les abbés Erny, Lalonde, Ferenbach, Schelbert, Bonny et Conroy étaient à l'archevêché cette semaine. M. Hébert, agent général des passagers, pour le Canadien Pacifique était l'hôte de Mgr Mathieu, dimanche dernier. M. Morrier, I.C., de Prince-Albert était aussi à Régina ces jours derniers.

Nouveau bureau.

M. Albert Roy, depuis quatre ans secrétaire de l'Hon. M. Turgeon, vient d'ouvrir un nouveau bureau d'avocat, dans les bâtisses du Club Catholique, à Régina. Après de brillantes études aux Collèges de Québec et de Charlottetown. M. Roy vint faire sa cléricature à Régina et fut admis à la pratique du droit il y a près d'une année. Nous lui souhaitons bon succès dans sa nouvelle carrière.

PONTEIX, Sask.

La retraite prêchée par le R. P. Daly, curé de la cathédrale de Régina, est commencée le dimanche 19, et continuera jusqu'au 29 novembre.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque arrivera à Ponteix le 28; et, le 29, bénira la nouvelle église avec ses magnifiques statues et ses orgues à tuyaux qui accompagneront pour la circonstance une jolie messe en musique. Le soir aura lieu l'ouverture du grand bazar annuel préparé par les Dames patronesses. Présidente, Mme Zolin: vice-présidente, Mme Ste Marie; secrétaire, Mme Marcotte; trésorière, Mme Cousin.

Le 30, Monseigneur Mathieu visitera et bénira le nouveau couvent des Sœurs de N.-D. d'Auvergne.

ST. ISIDORE DE BELLE-VUE, Sas.

Le dimanche, 12 novembre dernier, un assez grand nombre des paroissiens de St. Isidore de Bellevue étaient réunis au presbytère, dans l'espérance de la conférence annoncée par le Rév. P. Auclair, O.M.I., rédacteur en chef du *Patriote*. Ce bon Père devait en effet venir à Bellevue en automobile, accompagné de plusieurs Canadiens francais éminents de Prince Albert. Mais la rivière Saskatchewan s'étant mise a charrier ses énormes glaçons, la traverse est devenue impossible, de là, déception. L'assemblée cependant, n'a pas été perdue, un jeune agent de la Cie Canadienne de Colonisation, fondée à Régina, sous le patronage de l'abbé Benoit, nous a fait une conférence lui-même. M. L. P. Granger, jeune homme distingué, nous a expliqué le but de cette Cie. Il a été vraiment goûté par l'assemblée.

GRAVELBOURG, Sask.

—Malgré un temps assez défavorable, les battages touchent à leur fin dans le district.

—M. Albert Lagassé se paye le luxe d'une belle véranda tout autour de sa maison.

—M. Samuel Poulin hivernera ses animaux de la montagne des Bois à Gravelbourg.

—M. Léon Doutre se bâtit une belle résidence en ville.

—Dans mon dernier rapport j'annonçais comme secrétaire du Comité des dames pour le bazar, Mme St. Germain. C'est Madame P. Gogain qui accepta définitivement la charge de secrétaire. C'est avec plaisir que nous apprenons que Mme Gogain, qui est très populaire et qui n'épargne rien pour mener à bonne fin tout ce qu'elle entreprend ait accepté cette nouvelle charge.

—M. et Mme J. A. Hall ont fait baptiser une fille, Hélène-Esta: parrain et marraine de l'enfant, M. et Mme F. Dumont.

Pour avoir vendu du champagne au kaiser

Un marchand de vin de Reims, fournisseur attitré du kaiser avant la guerre, a été traduit devant la cour martiale et reconnu coupable de lui avoir expédié, par la voie de Buenos-Ayres, 360 caisses de champagne évaluées à 42,000 francs. Il a été condamné à cinq ans de prison, 20,000 francs d'amende et la perte de ses droits civils pendant dix ans.

La guerre au jour le jour

MERCREDI 15 NOVEMBRE

En transylvanie.—De la frontière de Moldavie au nord, jusla vallée de l'Alt et dans la vallée sud, les Austro-Allemands sont repoussés par les Roumains jusqu'au delà de la frontière roumaine. Dans Jiul les Roumains ont dû céder peu de terrain.

Dans le Dobrudja.—Les troupes roumaines ont pris la ville de Boasic.

Sur le front russe.—Les troupes russes sur la rivière Marayutca ont repris l'offensive et ont forcé les Allemands à abandonner les positions qu'ils avaient occupées des deux côtés de la route de Slaventin.

En Macédoine.—Les Bulgares sont battus dans la plaine de Monastir en ce moment. Ils ont dû céder du terrain dans la boucle de la Cerna.

Sur l'Ancre.—Berlin admet la capture du village de Beaumont et l'occupation du bois St Pierre Vaast.

JEUDI 16 NOVEMBRE

En Macédoine.— Malgré une tempête violente. les Français. les Russes et les Italiens ont culbuté les Bulgares de leurs positions autour de Kenol. et ont pris ce village qui est un point d'approche pour Monastir.

Dans les Carpathes.—La neige y tombe et il y règne un froid intense. Dans le Dobruja, la pluie empêche les opérations. Von Mackenzen est toujours en retraite. Son armée brûle les villages qu'elle abandonne.

Sur la Somme.—Les Français ont repris le village de Pressoir.

*En Transylvanie.*Dans la région de Campuling une importante bataille se poursuit depuis plusieurs jours.

VENDREDI 17 NOVEMBRE

Sur l'Ancre.—Une autre attaque a mis les Anglais en possession d'une certaine étendue de terrain au nord de l'Ancre à l'est de Bécancourt.

Dans l'air.—54 engagements aériens ont eu lieu hier. Le lieutenant Guynemer en est à son 21e aéroplane ennemi abattu.

En Angleterre.— Des mesures réglant la consommation des vivres ont été prises et ont force de loi en Angleterre.

Sur la Struma.—Après le passage de la rivière Struma en Macédoine. les Anglais occupent plusieurs villes ou villages à l'est de cette rivière. Ils viennent de capturer Barakli.

En Roumanie.—Les Allemands ont pris plusieurs villages roumains, entre autres, Liresht près de Campaluny. Les Bavarois ont pris le sommet du Mont Rungal en Moldavie.—Dans la prise de Rothenthum, 1500 prisonniers roumains ont été faits.

Dans le Dobruja.—Berlin annonce que la bataille d'artillerie a lieu près de Silistrie, bien à l'ouest de Cernavoda par conséquent.

Sur mer.—Le Deutchland 5 heures après son départ a coulé un de ses bateaux convoyeurs et a été obligé de rentrer au port par suite d'avaries.

SAMEDI 18 NOVEMBRE

Dans l'air.—Munich, en Bavière, a été bombardé par un aéroplane des Alliés.

Sur la somme.—Malgré les pertes de vies les Alliés continuent à infliger de fréquentes défaites aux Allemands en attendant leur offensive du printemps.

Les Anglais ont avancé au nord-est de Becancourt-Hamel et au sud de Becancourt.

LUNDI 20 NOVEMBRE

En Macédoine.—Monastir, la capitale de la Macédoine est de nouveau aux mains des Serbes. Sous la pression incessante des Alliés depuis le 10 novembre, les Bulgares et les Allemands ont dû évacuer la ville sous peine de se faire encercler. En ce moment la cavalerie alliée aidée de l'infanterie poursuit les troupes ennemies dont la retraite s'annonce comme une désastreuse débâcle.

Plusieurs villages au nord de Monastir sont occupés déjà par les Alliés. entre autres Orizar à 4 milles au nord de Monastir.

L'ennemi se retire vers Prilep, serré de près par les troupes serbes et françaises.

En Roumanie.—Dans la vallée de Jul. les Roumains poursuivent leur retraite par suite de succès inquiétants des Austro-Allemands qui menacent de prendre de flanc les armées roumaines opérant dans la passe Vulcain et autour d'Orsova.

MARDI 21 NOVEMBRE

En Macédoine.—Tout en continuant la poursuite de l'ennemi, les Serbes ont pris plusieurs autres villages au nord de Monastir, entr'autres Novack et Suhordol.

En Roumanie.—Berlin annonce la prise de Crajova, importante tête de ligne de chemin de fer au centre même de la Bulgarie.

En Grèce.—Jusqu'ici la Grèce a refusé de se rendre à l'ultimatum de l'amiral Dufournet demandant la remise des munitions et des armes grecques aux Alliés.

On dit aussi que la demande a été faite aux ambassadeurs teutons à Athènes d'avoir à quitter Athènes avant 48 heures.

"Nous voulons que la France vive !"

CURIEUSE DECLARATION DU "WORWAERTS" DE BERLIN:

"Il (Von Hindenburg) avertit la France d'être raisonnable et de ne pas créer de nouveaux obstacles à la paix. Cet avertissement aura plus de chance d'être entendu à l'étranger si nous commençons nous-mêmes par être raisonnables. Si nous sommes pour faire durer cette guerre indéfiniment, l'Europe versera son sang jusqu'à la dernire goutte et l'Amérique ainsi que les races de couleur seront nos héritiers. Mais nous voulons que l'Europe vive, non pas seulement l'Allemagne, mais aussi toutes les autres nations. Nous voulons que la France vive. Nous la voyons aujourd'hui saignée à blanc, mais nous ne l'avons jamais haïe. Nous voulons aussi la paix pour l'Angleterre et pour la Russie, nous voulons la paix pour le monde ensanglanté."

La voix des tranchées

M. Paul Deschanel, président de la Chambre, a prononcé récemment à l'Institut un grand discours très remarqué dont voici quelques passages:

"Ecoutons, la voix des tranchées et des tombes: ce qui vient de là, c'est un cri d'amour. Jamais la famille française n'a été plus unie. Les Français suivaient des chemins différents, ils se sont rejoints au sommet. Même dévouement, même idéal. Les héros qui affrontent la mort savent qu'avant de s'éteindre leur vie, flamme brève, en allume une autre, immortelle. Et l'ennemi ne comprend pas que ce qui nous déchirait est ce qui nous unit: la passion du droit...

"Le même esprit doit nous conduire dans la question religieuse. Il ne suffit pas de dire: les gouvernements n'ont nulle autorité en matière de dogme, les religions n'ont nulle autorité en matière de gouvernement. L'Etat et l'Eglise, même séparés, se rencontrent en plusieurs domaines Que partout l'esprit de sagesse écarte le fanatisme! Ah! chassons de notre langue ces vieux mots, faits pour de vieilles idées: intolérance, tolérance. Eh quoi! avons-nous donc à nous tolérer, à nous souffrir les uns les autres? Avons-nous donc à souffrir les uns des autres? Non! Ce n'est pas tolérance qu'il faut dire, c'est respect.

"La pensée qui ne respecte pas la foi n'est pas une pensée vraiment libre; et la croyance qui porte atteinte à la liberté, au lieu d'augmenter son pouvoir, le perd. Qui méprise les forces religieuses s'expose, en politique, à d'étranges mécomptes; et qui veut imposer une religion en altère la source.

Si les vertus d'aujourd'hui sont encore celles de demain, la France victorieuse étonnera le monde par la rapidité de son essor, comme elle l'étonne par l'opiniâtreté de sa résistance".

o

Répentante et dévouée

La France *de notre temps* ne fait point de déclarations religieuses... elle n'invoque point officiellement Dieu et son Christ... elle semble ignorer encore le Pape et l'Eglise... C'est vrai... hélas!

Mais au cours de cette longue épreuve qui est la guerre, ne voyez-vous pas que sans mot dire, elle offre au Christ un parfum précieux, composé des larmes des mères et du sang des fils?...

Elle ne dit rien, mais son cœur aime!

Elle ne prononce point encore les grandes paroles: "Mon Seigneur et mon Dieu!"... mais elle accepte sa souffrance... elle croit... elle espère... elle adore.

Repentante et dévouée!

Ces deux sentiments de contrition et d'amour ont relevé, sauvé, grandi, sanctifié la Madeleine.

Ils sauveront aussi la France.

(*La Bonne Nouvelle*).

o

Hommage à Castelnau

La Ligue des familles nombreuses de France, au cours de son assemblée générale, a présenté à la générale de Castelnau un objet d'art qui montre les médaillons de ses trois fils morts pour la patrie.

Au-dessus sont gravées ces paroles prononcées par le général devant le corps d'un de ses enfants: "Va, mon fils, c'est la plus belle mort qu'un homme puisse souhaiter".

M. Chanlaire, président de la Ligue, a offert ce beau souvenir "en témoignage d'admiration et de reconnaissance pour le victorieux défenseur du Grand-Couronné de Nancy et de Verdun."

On sait que le général de Castelnau était père de douze enfants. Pas un instant il n'a interrompu son travail dans les moments angoissants où lui arrivait la fatale nouvelle d'un de ses fils glorieusement tombés.

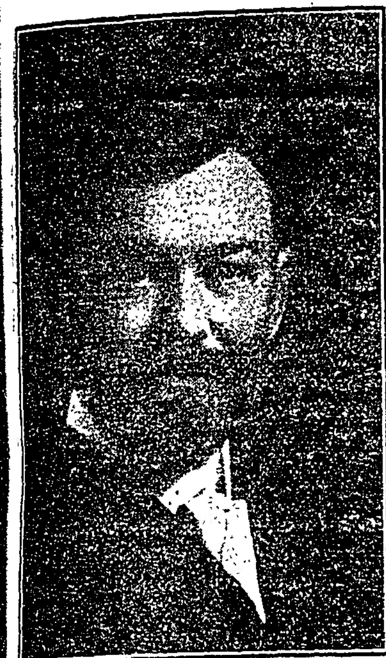
o

Quel sera le point fixe de notre existence? La religion donne seule une réponse à cette question: la philosophie ne le peut pas.

Maine de BIRAN.

M. J. E. Morrier est nommé inspecteur de districts scolaires.

Nous sommes très heureux d'apprendre que le gouvernement provincial vient de nommer M. J. E. Morrier, de Prince-Albert, inspecteur de districts scolaires pour la Saskatchewan. Cette nomination est certainement des plus heureuses et nous ne pouvons que féliciter le gouvernement d'avoir pu retenir les services d'un homme de première valeur pour ce poste.



J. E. MORRIER, inspecteur de districts scolaires

M. Morrier compte au nombre de nos compatriotes les plus marquants. Successivement président et secrétaire général de l'A.C.F.C., M. Morrier est actuellement membre du Comité Général et président du cercle de Prince-Albert. Il fut aussi secrétaire de la commission scolaire de Prince-Albert durant deux années.

Ça et là

Un préjugé bien singulier et persistant chez les Anglo-Canadiens, et tout aussi ridicule que la fameuse légende du "patois canadien", c'est que nous ne voulons pas apprendre l'anglais. A leur retour de Sherbrooke, certains Ontariens rencontrèrent quelques Anglo-Canadiens du Québec qui leur répétèrent ce vieux cliché. L'un des Ontariens perdit patience et brutalement riposta: C'est faux. Nous avons vu, nous avons entendu, nous savons maintenant à quoi nous en tenir.

* * *

On l'a dit souvent: c'est pour atteindre la foi des Canadiens qu'on s'attaque à leur langue. L'autre jour à Hamilton, un pasteur baptiste, le Rév. Farmer d'Ottawa, ne s'en est pas caché: "Le protestant français n'est pas un problème pour nous, c'est le catholique romain qui l'est".

* * *

Tout au début de la lutte, en septembre 1912, le "Times", de Hamilton aussi, disait à peu près la même chose: "Si les canadiens-français étaient protestants, il n'y aurait pas de question française".

* * *

Lors de la récente conférence économique tenue à Paris, les Alliés ont adopté un plan pour s'assurer des avantages positifs sur l'Allemagne, après la guerre, pour le commerce. Parmi ces mesures, notons: interdiction de tout commerce avec l'ennemi, la défense de lui vendre des matières premières, droits spéciaux de douane sur les produits allemands, création de nouvelles industries.

* * *

Dédié aux fumeurs:

La guerre qui bouleverse tout est en train de révolutionner jusqu'à nos pipes. La racine de bruyère, qui sert à confectionner les fourneaux de pipes, provient presque exclusivement de France et elle est montée à des prix fous, la guerre ayant apparemment fait négliger les plantations. Les Américains lui ont cherché un substitut et ils n'ont trouvé rien de mieux que l'érable.

Voilà qui va sans doute donner naissance à une nouvelle industrie canadienne. Nous allons fabriquer sans tarder nos propres pipes. Pourquoi pas?...

QUESTIONS ET REPONSES

Une femme de naissance étrangère a-t-elle besoin d'être naturalisée pour avoir droit de vote?

—Si son mari a été naturalisé, elle se trouve naturalisée elle aussi par le fait même et a par conséquent droit de vote. La naturalisation du père entraîne également celle de tous les enfants mineurs.

* * *

La nouvelle loi sur le suffrage féminin donne-t-elle le droit de vote aux femmes aux élections municipales?

—Non, mais d'après la loi qui a toujours été en vigueur, les femmes propriétaires dont le nom figure sur la liste des contribuables peuvent prendre part aux élections municipales et scolaires. Une femme ne peut être autorisée à voter en vertu d'une propriété taxée au nom de son mari; il faut que le titre soit à son propre nom.

Menaces de grève

Il y a de sérieuses raisons de croire la grève imminente dans les mines de charbon du sud de l'Alberta et du sud-est de la Colombie Anglaise. Les hommes demandent une augmentation de 25 p.c. et les propriétaires s'y opposent.

Les ponts de la Saskatchewan

Inaugurant ces jours-ci un nouveau pont à Saskatoon, le premier ministre Martin a fait l'historique des ponts de la province. Sur les quatorze ponts qu'elle possède, cinq se trouvent dans le voisinage de Saskatoon. Le dernier en date est le quatrième construit par le gouvernement provincial sur la Saskatchewan. Le premier fut construit à Saskatoon en 1907, le second à Battleford en 1908, le troisième à Prince-Albert en 1909.

L'élection de Moose Jaw

L'élection du comté de Moose Jaw, nécessitée par la démission de M. J. A. Sheppard, à la suite des résultats de l'enquête Brown-Elwood, aura lieu le 5 décembre. M. J. A. Sheppard, qui se présente de nouveau, a comme adversaire M. John S. Chisholm, avocat de Moose Jaw.

La démission de Sam Hughes

La correspondance échangée entre le Premier Ministre, Sir R. L. Borden, et Sir Sam Hughes, ministre de la Milice, antérieurement à la démission de ce dernier, a été publiée, avec l'assentiment du gouverneur-général. Elle comprend plusieurs lettres, dont le ton fait voir que les relations entre le Premier Mnistre et son collègue démissionnaire devinrent graduellement tendues jusqu'à ce que se produisit, le 9 novembre, le dénouement inévitable.

Les difficultés semblent avoir été nombreuses et semblent provenir presque chaque fois de l'autorité que le ministre de la milice s'est indûment arrogée. La situation était telle, que dans la lettre dans laquelle il donne son congé à son collègue M. Borden accuse sir Sam d'avoir tenté d'administrer son département comme s'il eût été un gouvernement distinct.

Le dernier voyage du général Hughes en Angleterre et le sous-conseil de la milice qu'il a tenté d'y établir ont comblé la mesure.

Clémenceau rend hommage aux religieuses

Georges Clémenceau ajoute ce post-scriptum à l'un de ses articles quotidiens de l'*Homme Enchaîné*:

"L'excellente Sœur Théomneste, que j'aime, non seulement parce qu'elle me prodigua ses soins au seuil de ma seconde vieillesse, mais parce que c'est une âme courageuse et un cœur délicat, vient d'obtenir la médaille des épidémies bravement gagnée, sans même l'ombre d'une vanité féminine. Je ne veux pas être le dernier à lui envoyer mes affectueuses félicitations. Et j'aurais le sentiment d'un devoir inachevé si je n'accompagnais ce mot d'un souvenir de respectueuse amitié à sa bonne Mère Théobaldine, vénérable mentor d'un peuple reconnaissant d'opérés".

Gazette Officielle de la Saskatchewan

—Le district scolaire de Wauchope est autorisé à emprunter la somme de $2,000.

—Le village de Blaine Lake est autorisé à emprunter $500.

—Les compagnies de téléphone rural de Richard et de North Forget sont autorisées à faire un emprunt pour construire leurs lignes.

—La Congrégation des Filles de la Croix, dites Sœurs de Saint-André, de Willow Bunch, déposera à la prochaine session de la Législature une demande d'incorporation, avec pouvoir d'enseigner dans les écoles et couvents.

La situation militaire des Français résidant à l'étranger

La situation, au point de vue de la loi militaire, des Français établis à l'étranger qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas répondu à l'appel de leur pays, constitue un problème extrêmement délicat et d'une solution très difficile. Un écrivain spécialiste, M. Maurice Rondet-Saint, y consacre une étude dont nous détachons les passages suivants:

"Il fallait trancher une fois pour toutes, tant par un accord avec les gouvernements en cause que par une législation appropriée, le sort de ces milliers de Français placés dans une situation à peu près inextricable entre le "jus soli" et le "jus sanguis". On devrait au besoin, et quel que révolutionnaire, quel que contraire au principe d'égalité que parût à certains la mesure, aller jusqu'à exempter ces Français du service militaire. Et cela, pour deux raisons majeures: La première est que c'était là la seule méthode propre, non pas à arrêter, mais à retarder la dénaturalisation. La seconde, que la loi française étant inopérante sous la forme coercitive à l'égard des citoyens d'outre-mer, le mieux était de leur accorder un statut très large et le plus propre possible à les retenir au sein de la famille française.

Naturellement, les quelques avis énoncés sur cette question n'ont fait sortir ni le parlement de son indifférence, ni l'opinion de son ignorance. Et la guerre est survenue, donnant brutalement au problème une soudaine acuité. Or, nous nous trouvons aujourd'hui devant ce problème à peu près inextricable: Tous les Français reconnus tels par la loi française et habitant l'étranger qui n'ont pas rejoint leurs corps, sont considérés comme insoumis et exposés aux plus graves châtiments que cette situation comporte. Si cette loi est appliquée, nous perdons du jour au lendemain des dizaines de milliers des nôtres, c'est-à-dire les cadres mêmes de l'armée de nos pionniers économiques au dehors. Ce n'est pas exagéré de dire que le coup peut être aussi rude à notre avenir que le fut la révocation de l'Edit de Nantes.

Va-t-il falloir rejeter ces éléments importants, indispensables, hors de notre entité nationale à laquelle leur concours est indispensable? Et quelles conséquences vont entraîner ces mesures?

Mais, d'autre part, tous ces citoyens qui, aux yeux des Français de France auront manqué au plus sacré des devoirs, n'y a-t-il pas quelque chose de monstrueux à les laisser sur un pied d'égalité de droits civiques et de respectabilité avec ces milliers d'autres Français qui, les uns appelés régulièrement, les autres dédaignant les subtilités légales dont ils eussent pu exciper, sont accourus de tous les coins du monde au secours de la mère-patrie offrir à sa défense le sacrifice de leurs intérêts les plus pressants et de leur vie!

Alors?... Alors le problème est infiniment redoutable et dificile à résoudre. En n'appliquant pas la loi, on va créer, au lendemain de la guerre dans toutes nos colonies à l'étranger une scission mortelle pour elles, en même temps que l'on commettra vis à vis des braves gens venus à l'appel, une monstrueuse injustice.

En l'appliquant, on rejette hors de la nation des milliers et des milliers des nôtres, en qui notre pays aura peut-être moins que des amis, et dont la disparition subite des rangs de nos pionniers extérieurs est susceptible d'entraîner notre effrondrement économique sur les grand marchés de l'extérieur.

Ce dilemme pouvait se solutionner avant la guerre, aisément, équitablement et pratiquement. D'avoir ignoré, négligé, différé nous nous trouvons aujourd'hui acculés à une impasse. Pour ma part, après bien des conversations avec les intéressés, je n'en vois pas l'issue.

D'autres, ainsi mis au courant, seront peut-être plus avisés?

MEYRONNE, Sask.

—Le 17 novembre, a été baptisé Joseph-Léo-Wilfrid, né le 5 du même mois, de Joseph-Wilfrid-Arsène Bouvier, et de Anna Marie Lacroix. Parrain: Adolphe Lacroix; marraine, Clara Marion.

—Le 19 novembre, a été baptisée Marie-Rose-Yvonne, née le onze du même mois, de Oswald Salvail et de Régina Parent. Parrain: Albert Parent; marraine: Marie Tougas.

—Les battages sont pratiquement finis; la neige a déjà fait deux fois son apparition au milieu de nous depuis quinze jours; mais le beau temps l'a fait de suite disparaître, et nos fermiers profitent des beaux chemins et du bon prix pour transporter leur grain.

—Nos compatriotes seront sans doute heureux d'apprendre que nos jeunes gens, partis au front, se portent bien et se conduisent encore mieux. L'un d'eux, Ed. L. écrivait récemment à un de ses amis ici: "Mon régiment qui vient de s'emparer de Combles s'est battu trente-et-un jours et trente-et-une nuits de suite. Une balle a traversé ma musette, une autre mon képi; un coup de baïonnette a effleuré ma joue; mais grâce à Dieu, je n'ai rien eu de plus grave. Mon capitaine m'a dit: L., je suis content de toi, j'espère que Joffre t'accrochera bientôt la croix de guerre; tu as la poigne pour faire un officier."

Je l'ai vue, cette religion tant calomniée, inspirer aux hommes les dévouements les plus généreux et les sacrifices les plus pénibles à la nature, multipliant partout, si les gouvernements ne la contrariaient pas, ses bienfaits, ses secours, ses services, à mesure que la dépravation des mœurs, le désordre des doctrines et la haine de ses ennemis augmentaient; toujours féconde et toujours jeune, car une religion qui, après dix-huit cents ans, inspire tant de grandes œuvres, ne fait que commencer. De BONALD.

ALLEZ DANS L'EST en Chars - dortoirs touristes

A l'occasion de ses Excursions de l'Est, en décembre, le C.N.R., aura des chars-dortoirs touristes nouveau modèle éclairés à l'électricité, directs d'Edmonton et Calgary à Toronto, sans changement. Ces chars partiront d'Edmonton et de Calgary dans la soirée, les lundi, jeudi et samedi; ils passeront à North-Battleford, Saskatoon et Régina le jour suivant. Le char d'Edmonton suivra la ligne principale par Humbolt et celui de Calgary passera via Saskatoon et Régina. Le prix des couchettes est la moitié seulement du prix dans les autres chars et elles sont très confortables. Poêle de cuisine, fumoir, lavabo, accessoires de toilette, porteur pour préparer les lits et voir au confort des passagers. En plus de ces chars, le C. N. R. aura aussi des chars-dortoirs ordinaires et des chars-réfectoires du dernier modèle.

Profitez des prix exceptionnels du C. N. R., pour l'Est cette année et voyagez confortablement. Demandez à votre agent des informations au sujet de ces chars et réservez vos couchettes de bonne heure.

Pour les Cultivateurs.

Un boisseau de blé!....

On se plaint partout—avec combien de raison—de la cherté de la vie. La raison principale en est la spéculation, et de toutes les spéculations la plus indigne est celle sur le blé, qui enlève pour ainsi dire le pain de la bouche du pauvre. L'amusante fantaisie suivante, traduite d'un journal anglo-canadien, décrit fort bien ce regrettable état de choses :

"Je suis un boisseau de blé. Je naquis dans la province de Saskatchewan, au Canada, en l'année 1916. Avant d'atteindre ma maturité j'ai vécu bien des jours alternativement chauds ou froids, ou pluvieux ou ensoleillés. Je fus moissonné, "battu", et vanné par un fermier aidé par des soldats, puis l'on me transporta dans un grand entrepôt situé à Fort-William. Un peu plus tard, je fus projeté par un tube d'acier, avec un grand nombre d'autres boisseaux comme moi, dans la cale d'acier d'un vaisseau, et transporté par les chemins humides jusqu'à Montréal, où je dus monter de nouveau dans un entrepôt avant d'être encore projeté dans un navire plus grand qui devait nous transporter jusqu'à Liverpool, ce qui fut fait en deux semaines environ.

"Mon aventure suivante fut d'être écrasé entre les rouleaux d'un grand moulin, puis tamisé plusieurs fois jusqu'à ce que je fusse enfin devenu tout blanc comme un duvet de cygne. Alors, on m'enferma dans un sac et je fus remis à mon nouveau maître, un boulanger, qui me transforma bientôt en beaux pains à mie blanche et à croûte dorée. Un petit marchand me remit ensuite à une femme, qui disait que son mari et ses deux fils étaient allés à la guerre et qu'elle n'avait que la maigre somme du gouvernement pour faire manger ses cinq autres enfants. Elle se lamentait de ce que le prix du pain fût si élevé, quand il y avait, disait-elle, de si grandes quantités de blé et d'autres céréales. J'aurais pu lui dire ce que je vais vous dire ici, pour expliquer pourquoi l'on me vendait si cher à cette pauvre femme.

"La cause remonte à plusieurs mois en arrière, à l'époque même où je commençais à peine à pousser dans la prairie canadienne. Dès ce moment, on m'avait déjà fixé un prix, qui s'élevait alors à environ un dollar, à me livrer à Fort William en octobre. Mon maître, le fermier, me vendit au prix de $1.08 à un marchand de grain, par l'entremise d'un courtier, lequel garda pour sa peine un sou de commission par boisseau. Ici je commençai à subir diverses aventures. Le marchand de grain me vendit à un marchand d'animaux à $1.12, le marchand d'animaux à un pharmacien pour $1.15, celui-ci me passa à un médecin pour $1.20, et je continuai ainsi à passer aux mains d'un nombre considérable de personnes qui ne se connaissaient pas entre elles, par les soins d'un courtier, qui gardait pour lui un huitième de sou à chaque fois que je changeais de maître.

"Après cela, je devins successivement la propriété de marchands de campagne, de commis de banques ou d'élévateurs, d'un entrepreneur, de trois Juifs allemands de Chicago ou de Minneapolis, de sept Américains d'origine douteuse, de deux hommes de chemins de fer canadiens et de plusieurs autres personnes ne paraissant avoir aucune occupation permanente. A la fin de tous ces changements d'allégeance, mon prix initial de $1.08 était devenu $1.85, ni plus ni moins.

"Quelle pouvait être la cause de cette hausse étonnante de ma valeur? Tout d'abord, quelqu'un avait dit qu'il y avait des insectes dans le Kansas. Plus tard, un autre homme avait laissé entendre que mon prix devrait monter parce qu'il ne pleuvait pas assez abondamment. Puis on prétendit que ce serait plutôt parce qu'il ne ferait pas assez de soleil. Une autre fois, quelqu'un assura qu'il y aurait de la rouille au Manitoba, et que par conséquent ma valeur serait plus grande; mais la raison invoquée le plus souvent pour justifier les hausses successives de mon prix de vente, c'est qu'il y avait une grande guerre quelque part et que l'on aurait besoin de moi pour aider à nourrir les peuples neutres ou alliés. Une autre raison également invoquée c'était le manque de pluie dans l'Argentine. Je ne puis m'empêcher de croire, en tout cas, que sans la guerre, je ne vaudrais pas plus de cinquante sous, au lieu de mon haut chiffre actuel. Naturellement, je suis bien innocent de toute complicité dans ce système d'élévation voulue au prix du pain: et je ne puis m'empêcher de penser que j'ai eu trop de maîtres étant données les importantes fonctions que j'ai à remplir. Il doit y avoir quelque chose de mal dans le fait que j'aie pu changer de mains si souvent, et appartenir le plus souvent à des personnes qui ne s'occupaient pas le moins du monde de m'expédier tout de suite au marché afin que je puisse servir au consommateur. Je me rends compte de l'importance de ma mission d'aider à la conclusion de la guerre, mais je suis sûr que plusieurs de mes anciens propriétaires ont oublié, à la fois leur devoir et le mien, en m'empêchant si longtemps de me rendre à mes devoirs, lorsqu'ils me poussaient d'ici de là, en augmentant mon prix à chacun de mes mouvements."

Pourquoi ne pas annoncer

Le *Farmer's Advocate* conseille aux cultivateurs de la province d'Ontario de se servir de la publicité des journaux pour vendre leurs produits: le conseil s'applique aussi aux cultivateurs des provinces de l'Ouest. La plupart des gens, dit-il, croient que cela paie d'annoncer, et ceux qui en ont fait l'expérience le reconnaissent. Tous les fermiers, tous les éleveurs d'animaux comprennent pourquoi les firmes industrielles, les grandes maisons de commerce, les marchands de gros et de détails, annoncent. Et cependant des milliers et des milliers, de fait la grande masse des cultivateurs et des éleveurs, ne font absolument rien, par l'intermédiaire des journaux locaux ou régionaux, provinciaux ou nationaux, pour annoncer les produits qu'ils ont à vendre chaque année. Il peut se trouver dans une ferme du blé et autres grains de semence de que des centaines de cultivateurs du district environnant seraient heureux d'acheter, s'ils le savaient. Un petit éleveur d'animaux de races pures peut avoir un poulain, quelques porcs, des moutons et des veaux de choix qu'il aimerait à vendre—et ils sont nombreux ceux qui sont en quête de pareils animaux—et cependant, il néglige d'annoncer.

N'est-il pas étrange de constater combien les producteurs ruraux se soucient peu de faire usage de l'annonce? Les journaux locaux, bien souvent, leur faciliteraient énormément la vente de leurs produits, grâce à une petite annonce dont le coût serait une bagatelle

Tout éleveur, tout producteur, pourrait disposer de ses animaux, de ses grains de semence, etc., beaucoup plus promptement et à de meilleurs prix, grâce à une judicieuse annonce dans un journal.

Un grand nombre de cultivateurs, la plupart, ont beaucoup à apprendre dans l'art de vendre. Le cultivateur qui veut arriver au succès doit nécessairement faire savoir aux autres quels sont ses produits, et le meilleur moyen pour cela est de les annoncer dans un journal circulant dans la campagne, c'est-à-dire au milieu de gens qui sont les plus intéressés à les acheter.

Que penserait-on d'un négociant qui après avoir rempli de marchandises ses rayons et ses vitrines d'étalage ne ferait rien pour laisser savoir au public ce qu'ils contiennent? Quel est l'industriel qui pourrait se maintenir en affaires pendant six mois, s'il n'annonçait pas? Cela les paie d'annoncer, et l'annonce convenablement faite paierait également tout cultivateur, tout éleveur d'animaux de choix, qui ferait connaître ses produits à vendre.

L'annonce met en relations directes le producteur et le consommateur: elle est tout simplement un lien coopératif entre celui qui a quelque chose à vendre et celui qui désire acheter.

Les veaux et les génisses nés tard souffrent de passer les nuits de l'automne en plein air: il leur faut procurer des loges confortables; vous éviterez ainsi la maladie et les frais du vétérinaire.

Carnet de la ménagère

Ne laissez jamais la viande sur du papier, ce dernier absorbe le jus.

Pour enlever des taches de thé, sur les soucoupes et les tasses frottez avec des cendres.

Pour enlever la rouille sur les plantes, arrosez avec du lait de beurre et étendez sur le gazon au soleil.

La chaux et la peinture s'enlèvent des vitres avec du vinaigre fort et chaud.

Du borax dissout dans l'eau est bon pour blanchir les mains et la figure.

Pour battre rapidement les blancs d'œufs, y ajouter un peu de sel.

Les taches blanches des meubles disparaissent en tenant un fer à cheval chaud au-dessus.

Ne mettez jamais de sel dans la soupe lorsqu'elle cuit, attendez qu'elle soit bien écumée parce que le sel empêche l'écume de monter.

On chassera les insectes en soufflant du poivre de cayenne moulu dans les fissures où ils s'accumulent. Le même remède est applicable aux souris.

Pour faire disparaître les verrues au moins quand elle sont toutes récentes, on recommande le remède suivant: On prend un morceau de carbonate de soude ordinaire, tel qu'on l'emploie pour le lavage de la vaisselle, on le maintient au-dessus d'une bougie allumée, et quand la chaleur en fait fondre une goutte, on s'arrange de manière que celle-ci vienne se déposer sur la verrue. En une semaine, la verrue tombera toute seule à la suite de ce traitement fort simple.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

Le Meunier Tagrena

(Légende Bretonne)

Par "Un SAUVAGE"

VI.—UNE NUIT AVEC MERLIN

—Ohé! l'ami, disait la voix, es-tu le meunier dont j'ai aperçu le moulin tout à l'heure, en entrant dans la lande?

—Je le suis, bonhomme.... Et vous qui êtes-vous? Et qu'y-a-t-il pour votre service?

—A quelle distance sommes-nous de ton moulin? reprit l'étranger, sans ré pondre aux questions de Tagrena.

—A environ deux cents pas.

—Dans ce cas, retournes-y vivement, et, si tu n'y vois pas d'objection, je vais y aller avec toi. Car, j'imagine que tout à l'heure, il ne fera pas bon dehors.

C'était aussi un peu l'avis de Tagrena, auquel cette extraordinaire noirceur semblait de moins en moins naturelle.

—Où es-tu? reprit la voix dans la nuit.

—Par ici, bonhomme, répondit Tagrena.

L'étranger, guidé par sa voix, l'eut promptement rejoint. Mais, alors même qu'il le toucha, il était impossible à Tagrena de distinguer son compagnon.

—Remonte vite au moulin et tâche de ne pas manquer le sentier, lui dit l'étranger nous n'avons pas de temps à perdre.

Tagrena, l'étranger derrière lui, retraça donc en toute hâte le sentier qu'il venait de parcourir. Il en avait parcouru à peu près cent cinquante verges, lorsque, à sa grande surprise, il vit des points lumineux, semblables à de courts éclairs, s'agiter à l'extrémité de la lande, dans la direction des buttes du Cognet. Cela lui parut d'abord d'autant plus extraordinaire, que dans son opinion, les épaisses ténèbres au milieu desquelles il marchait, étaient produites par une brume si épaisse et si dense, qu'à dix pas, elle n'aurait pas permis de distinguer la lumière d'une chandelle.

—Qu'est-ce que cela? dit-il en pointant instinctivement vers les lumières, comme si son compagnon avait pu apercevoir son geste.

—Ne t'occupe pas de cela, répondit celui-ci d'un ton rude. Garde-toi bien de regarder de ce côté-là; et tâche de trouver ton moulin.... N'y arriverons-nous donc jamais? ajouta-t-il, avec de l'inquiétude dans la voix.

En ce moment, ils n'en étaient pas à plus de vingt pas; mais dans cette noirceur, on n'en apercevait trace. Cependant, Tagrena, qui connaisssait le terrain par cœur, continua d'avancer dans la bonne direction, et bientôt il se cognait dans son moulin, sans l'apercevoir. En tâtonnant, il trouva la porte, introduisit la clef dans la serrure, et ouvrit.

Il était temps: sur toute l'étendue de la lande, les lumières dansaient, comme des feux-follets; et du fond de la vallée, montait un grondement sourd, comme d'un ouragan qui s'avance. L'étranger entré derrière Tagrena avait à peine refermé la porte et assuré le loquet, qu'en hurlant et en sifflant, l'ouragan s'abattit sur le moulin qui fut ébranlé jusque dans ses fondements: la toiture et les ailes craquèrent; et quoique Tagrena eût solidement cargué et attaché les voiles, elles furent arrachées et emportées comme des fétus de paille: le lendemain on les retrouva à deux milles de là, toutes déchirées et réduites en charpie.

Dans l'obscurité la plus profonde, entrecoupée de lueurs fugitives, passant et repassant devant l'étroite fenêtre du moulin, sans jeter aucune clarté dans l'intérieur, au milieu des mugissements de la tempête, le meunier s'était mis à battre le briquet pour rallumer sa chandelle. Mais dans cette extraordinaire noirceur, l'amadou refusait de s'enflammer, et Tagrena ne savait que devenir. Lorsque, tout à coup, il se trouva enveloppé d'une douce lumière verdâtre.

Surpris, il se retourna et vit que cette lumière provenait d'un bâtonnet jaune safran, que l'étranger avait dû retirer d'une pochette en cuir mou, qu'il tenait encore à la main. Comment l'avait-il allumé? C'est ce que Tagrena ne put jamais comprendre, car il n'avait pas entendu battre le briquet. Mais, le fait était que, de l'extrémité supérieure du bâtonnet, s'élevait une belle flamme verte, qui, d'ailleurs, avait l'air de briller plus que de brûler, car le bâtonnet ne semblait pas se consumer.

En levant la chandelle de résine, l'étranger fixa son bâtonnet sur le chandelier, et immédiatement les craquements cessérent de se faire entendre dans la toiture du moulin:au dehors les hurlements du vent parurent se changer en pialtes et en lamentations, et, bientôt on entendit comme les gémissements de femmes à l'agonie, et des cris de petits enfants qu'on égorge.

—On assassine quelqu'un par ici, dit Tagrena en se dirigeant vers la porte.

—Laisse faire et garde-toi bien d'ouvrir, dit l'étranger, en lui barrant résolument le passage. Ce sont des fées de la butte du Cognet. J'étais venu pour les prendre, mais les mâtines m'ont subtilisé ma baguette; et, si je n'avais trouvé refuge dans ton moulin, je crois bien qu'en ce moment elles me feraient passer un mauvais quart-d'heure. Elles me paieront cela plus tard; et, pour le moment nous n'avons rien à craindre, tant que brillera cette lumière. Mais si tu ouvres la porte, elle va s'éteindre; et alors malheur à nous et à ton moulin.

Ces paroles firent comprendre à Tagrena que son compagnon n'était autre que le fameux Merlin; et il en fut presqu'aussi effrayé que des fées qui l'assiégeaient au dehors. S'enhardissant cependant un peu, il osa demander:

—Mais, pourquoi gémissent-elles de la sorte?

—Ah ha! ricana Merlin, les gueuses se sont approchées trop près de ma chandelle, et je crois qu'elles se sont un peu brûlées. D'ailleurs tranquilise-toi sur leur sort, elles ne vont pas tarder à se remettre de leur émoi.

Et de fait, les plaintes et les gémissements cessèrent bientôt:et le vent recommença à souffler en tempête, en imitant les cris et les rugissements de tous les animaux de la création. Mais, quelque furieuse que fût la tempête le vent passait à côté et au dessus du moulin, qui n'était plus atteint par le plus léger souffle. Les fées craignaient sans doute de s'approcher trop près de la chandelle de Merlin.

Au milieu du vacarme du dehors celui-ci semblait tout à fait à son aise, et contait agréablement les bons tours qu'il avait joués aux fées, corrigans et autres esprits nocturnes, et les méchantes farces que ceux-ci avaient essayé de lui faire en retour. Mais Tagrena, lui,n'avait point l'esprit si à l'aise. Le tintamarre du dehors ne laissait pas de l'effrayer beaucoup, et la personnalité de son redoutable visiteur l'épouvantait presqu'autant. De sorte qu'il assurait par la suite,que,de toutes les intéressantes histoires que lui conta Merlin, en cette nuit mémorable, il ne pouvait s'en rappeler aucune.

Tout ce qu'il souhaitait, c'est que le jour parût et que cet infernal sabbat prît fin. Or, la nuit semblait se prolonger indéfiniment, et il avait fini par désespérer de voir jamais le jour reparaître. Lorsque, à sa grande épouvante, la lumière verte s'éteignit, aussi soudainement qu'elle s'était allumée. Aussitôt, avec un rugissement de triomphe, le vent se précipita sur le moulin, dont il fit de nouveau craquer la toiture. Mais Merlin s'était levé et criait d'une voix forte:

—Ohé! les coureuses! C'est l'aube, mes filles. Il serait peut-être prudent de regagner vos trous: car, si le soleil levant vous surprend en maraude, vous pourriez bien vous brûler un peu plus que vous n'avez fait cette nuit.

Immédiatement, le vent cessa d'ébranler le moulin; et, avec des mugissements de désespoir et de rage impuissante, l'ouragan commença à redescendre la lande, allant en diminuant d'intensité à mesure qu'il s'éloignait,jusqu'à ce qu'il s'évanouit complètement sur les hauteurs du Cognet.

Alors, Merlin sortit, suivi de Tagrena. L'opaque noirceur de la nuit avait complètement disparu: et, au dessus de la forêt de Paimpont, une bande rose pourpre annonçait que l'astre du jour était sur le point de faire son apparition.

—Ah! les gueuses, fit Merlin, elles étaient si enragées, qu'elles ne s'apercevaient pas que le jour venait.

Puis se tournant vers Tagrena

Tu m'as rendu un fameux service cette nuit, ami. Pour te payer de ta peine, prends cette pochette, dit il, en lui tendant le petit sac d'où pendant la nuit, il avait tiré son bâtonnet magique: il appartiendra à perpétuité à celui de ta race qui exploitera ce moulin: rien de ce qui y entrera n'en pourra sortir sans sa permission, et partout où il la déposera elle restera avec son contenu, jusqu'à ce qu'il l'en enlève lui-même.

—Pour le bâtonnet magique qui nous a gardés cette nuit, ajouta Merlin, laisse-le où je l'ai mis. Si tu le vois se rallumer pendant la nuit, c'est que les fées seront autour du moulin, alors garde-toi bien d'en sortir ou d'en ouvrir la porte. Ceci n'est d'ailleurs qu'une mesure de précaution:car avant longtemps,j'espère bien les mettre hors d'état de te nuire, et je ne pense pas que tu voie jamais le bâtonnet se rallumer.

Ce disant, Merlin s'éloigna dans la direction de la forêt de Paimpont laissant le meunier immobilisé par la surprise. Après un long moment, Tagrena finit par recouvrer un peu ses esprits, et après s'être bien secoué, pour s'assurer qu'il ne rêvait pas, il serra la précieuse pochette, et s'en alla faire ses préparatifs pour se rendre au marché de Josselin.

(A Suivre)

Esquisses Canadiennes.

Première bordée

Courez, joyeux cortèges
Raquettes agiles et traineaux [légers,
Sur l'éclatante neige
Laissez-vous emporter! gai!

Hier soir, j'avais perçu ou deviné, dans l'air adouci, un glissement étrange, un frolement mystérieux; j'avais, même, crû entrevoir quelques parcelles cristalines, s'étoilant, sur la transparence des vitres; dans le lozange de clarté, tracé par la lampe, sur la noirceur du dehors, la terre brune m'avait semblé moins sombre; pourtant, je doutais encore, la nuit était si opaque.

Mais ce matin, quel éblouissement! quelle féérie! D'un seul coup, tout est transformé! Sur les laideurs dernières de l'automne, la première neige a posé une parure immaculée, où le matin clair met des reflets d'iris.

Cette blancheur est partout; sur le sol, en ondulations de vagues; elle s'accroche aux branches, en pendeloques scintillantes; elle festonne les verts sapins; elle enjolive les toits, les clôtures, les balcons, les corniches; partout, elle ajoute un éclat d efête, qui nous pénètre et nous réjouit!

Oh! la belle neige!

Grands et petits saluent, avec quelle démonstration de joie, sa venue, car, à part les jours de mélancolie, où on lui trouve un aspect de froid linceul, tous, chez nous, nous l'aimons follement; comme nous aimons les plaisirs sans nombre, qui l'accompagnent.

Déjà, les enfants se roulent et s'ébattent dans le poudroiement des blancs flocons; des boules, des tours, des bonhommes, des bourgades s'amoncellent et s'entassent le long des chemins.

Au haut des montées, les traînes se sont donné rendez-vous; en longues théories, elles glissent dans les descentes rapides, à une allure de vertige;le moindre écart fait chavirer les légères embarcations et ce sont des cris, des appels, des rires fous; toute la joyeuse animation de nos belles scènes d'hiver, tantôt aux clairs de lune, tantôt sous un gai soleil.

Sur les rivières ou les lacs, les patineurs évoluent, avec grâce, gravent de leur pas souple, sur le poli de la glace, des courbes jolies, des initiales, des arabesques qui s'enlacent et s'emmêlent au gré des promeneurs. L'air vif fouette les figures, empourpre les lèvres, rosit les joues, diamante les yeux!

Là-bas, sur la cime des côteaux courent d'autres groupes nombreux; les costumes de lainages, aux couleurs voyantes, tranchent agréablement sur l'albâtre du lointain. Je ne sais rien de plus gai que ces défilés de nos raquetteurs envoyant à tous les échos les ritournelles de nos vieilles chansons du pays, que cadence leur marche alerte à travers la montagne ou la plaine!

Oh! la jolie bordée! Si un hiver trop clément, nous en privait, nous éprouverions sûrement la nostalgie de sa blancheur sur nos paysages; comme nous regretterions les amusements chers, que nous procurent nos beaux hivers canadiens.

Courez, joyeux cortèges
Raquettes agiles et traineaux légers,
Sur l'éclatante neige
Laissez-vous emporter!

PERRETTE.

L'Almanach de la Langue Française

Encouragée par son succès de l'an dernier, la Ligue des Droits du français public maintenant chaque année son Almanach de la Langue française. Celui de 1917 est paru le 15 novembre.

Cette date marque déjà un progrès sur la publication de l'an dernier. Les centres même les plus reculés pourront recevoir cette fois-ci avant la fin de l'année le nombre d'exemplaires qu'ils désireront. Mais ce n'est là que la moindre amélioration que présente le nouvel Almanach. Son tirage d'abord s'est élevé de 10,000 à 25,000. On espère ainsi pouvoir répondre à toutes les commandes.

Le format ensuite s'est quelque peu agrandi. Cela lui a donné une tournure plus élégante, dans le genre de l'Almanach Hachette. Ce nouveau format est définitif!

Enfin et surtout la matière atteste les progrès réalisés. Elle est plus riche, plus variée, plus populaire. A côté d'articles de fond dûs à des hommes comme MM. Belcourt et Chapais, les abbés Perrier et Camille Roy, M. Henri Bourassa et le docteur Gauvreau, on trouve des contes, des poésies, des chansons patriotiques, voire plusieurs scènes d'un drame inédit et très vivant sur la lutte ontarienne. Sous des rubriques nouvelles, et qui reviendront à chaque publication annuelle, l'Almanach nous met au courant des principaux faits de l'année touchant les intérêts de la race, il donne la monographie d'une de nos associations nationales, il nous renseigne sur la vie des nôtres hors du Québec. De nombreuses et intéressantes illustrations ornent le texte, entre autres des diagrammes remarquables indiquant où sont les forces catholiques au Canada.

Et chose étonnante, le prix de l'Almanach n'a pas augmenté. En dépit de ses améliorations et malgré la hausse du papier, il reste à 15 sous l'exemplaire, à $1.50 la douzaine, à $10.00 le cent, et à $75 00 le mille.

Aussi prévoit-on que les 25,000 exemplaires vont s'enlever rapidement. Plusieurs milliers sont déjà retenus. Qu'on guette donc l'apparition de l'Almanach,chez les libraires,ou qu'on fasse aussitôt sa commande au secrétaire aussitôt sa commande au secrétaire de la Ligue des Droits du français, au Monument National, à Montréal.

Prince-Albert et Environs

La Sainte-Catherine

Le cercle de l'A. C. F. C., continuant la série de ses réunions mensuelles, donnera sa seconde soirée le lundi 27 novembre, à la salle paroissiale. On y fêtera la Sainte-Catherine avec tout l'entrain qui est de mise dans la circonstance. Nos artistes sont à l'œuvre et nous préparent un programme intéressant et varié.

L'orateur de la soirée sera le R. P. Danis, curé de la Cathédrale, qui, comme preuve de l'intérêt qu'il porte aux Franco-Canadiens, a bien voulu accepter de leur faire une causerie appropriée.

Tous connaissent le charme penant de sa parole et auront plaisir à venir l'écouter.

Les organisateurs ont apporté tous leurs soins à la préparation du principal numéro de la fête, dont tout bon Canadien-français apprécie l'importance. La confection de la fameuse tire traditionnelle de la Sainte-Catherine a été confiée à un groupe de dames justement renommées pour leurs hautes qualités culinaires, et l'on assure que les gourmets seront satisfaits. Il y en aura pour tout le monde et à discrétion.

Tous les Franco-Canadiens de Prince-Albert et des environs sont cordialement invités à venir prendre part à cette fête de famille. L'entrée est gratuite.

Le fête de S. G. Mgr Pascal

A l'occasion de la fête de Saint-Albert, patron de notre vénérable évêque, celui-ci a été l'objet d'une petite fête de famille de la part du clergé et des institutions religieuses de la ville.

Mardi, à l'évêché, il a reçu les hommages de son clergé qui lui ont été présentés au nom de tous par le R. P. Danis, curé de la cathédrale. Il s'est ensuite rendu à l'Académie de Sion. Un compliment en français lui a été présenté par Mlle Gorieu. Un intéressant programme comprenant des chœurs, des récitations, des morceaux de piano, a été exécuté par les élèves avec beaucoup de talent.

Sa Grandeur a prononcé une brève allocution, remerciant élèves et religieuses pour les sentiments qui lui ont été exprimés et disant toute sa satisfaction pour le bien qui s'accomplit à Notre-Dame de Sion. Le R. P. Danis, curé de la Cathédrale et M. l'abbé Brahic, curé de Viscount, autrefois de Prince-Albert, ont également adressé la parole.

Assistaient en outre à cette fête de famille: le R. P. Auclair, aumônier de l'Académie et directeur du *Patriote*, le R. P. Pascal et le R. P. Gabillon.

Mercredi matin, Mgr Pascal a célébré la messe au couvent de Sion. Dans l'après-midi, il s'est rendu à l'Orphelinat Saint-Patrice où les enfants lui ont également exprimé leurs vœux de fête. Le soir, il y a eu salut solennel à la cathédrale.

A l'Evêché

Le R. P. E. Pascal, qui depuis plusieurs années remplissait les fonctions de procureur de l'évêché et de secrétaire particulier de Sa Grandeur, étant obligé de prendre du repos pour rétablir sa santé, a été envoyé par ses supérieurs à North-Battleford, où il remplacera le R. P. Gabillon, tandis que celui-ci viendra occuper son poste à l'évêché. Le R. P. Gabillon a été précédemment de résidence à l'Ecole Saint-Michel de Duck Lake et curé de Saint-Louis.

Funérailles militaires

Le soldat A. H. Steele, du 243e bataillon, est mort vendredi à l'hôpital de la Ste Famille. Ses funérailles ont eu lieu dimanche à la cathédrale du Sacré-Cœur et toute la garnison de Prince Albert, comprenant plus de 200 hommes, y assistait. Le cortège était précédé d'un piquet d'infanterie et des clairons.

Les porteurs étaient les soldats Lefrançois, Boyer, Hutchinson, Flynn, Reilly et Garneau.

Au cimetière, une salve fut tirée sur la tombe du soldat défunt.

A. H. Steele était un fermier irlandais marié et père de famille qui résidait à quatre milles au nord de Prince-Albert. Il avait été l'un des premiers à s'enrôler dans le 243e. C'était un converti au catholicisme qui, fait intéressant à noter, avait été converti par le même prêtre qui avait opéré la conversion de Casement, le fameux rebelle irlandais.

Bazar paroissial

Un grand bazar paroissial aura lieu le mois prochain.La date définitive n'en est pas encore arrêtée mais les préparatifs sont déjà commencés et l'on assure que ce sera le grand événement de la saison.

Bureaux de vote

M. J. B. Brown a été nommé officier rapporteur pour la ville. Voici la désignation des six bureaux de vote avec le nom des députés officiers rapporteurs:

No. 1, Ecole Connaught, 1ère rue est, Arthur Deacon.

No. 2, Atelier Bitchell, 6ème rue est, N. S. Steacey.

No. 3, marché de la Ville, 8ème rue [illegible]. John Henderson.

No. 4, Hôtel de Ville, W. R. McLeod.

No. 5, Hôtel Windsor, salle d'échantillons No. 1, James Milligan.

No. 6, *Le Patriote de l'Ouest*, angle de la 4ème avenue et de la 13ème rue ouest, F. W. Armitage.

Chèreté du combustible

Le bois et le charbon, déjà très chers, viennent de subir une nouvelle augmentation de prix . Le charbon dur de toutes sortes est rendu à $14.50 la tonne et le chabon mou à $8.50 Quant au bois, le sapin sec se vend actuellement $7.00 la corde et le tremble $6.00.

L'augmentation du prix du charbon est due au manque de main d'œuvre et aux menaces de grève des mineurs dans l'Alberta.

Le renchérissement du bois était depuis longtemps prévu. Il faut l'attribuer surtout au manque de main d'œuvre, l'hiver dernier, qui n'a pas permis de couper la quantité de bois requise, comme les années précédentes.

Le grain de la région de Prince-Albert

M. W. O. McDougall, secrétaire de la Société d'Agriculture de Prince Albert, a reçu une communication de M. Bruce Walker, commissaire de l'Immigration à Winnipeg, lui demandant où il pourrait se procurer cinquante minots de chacune des différentes variétés de blé, avoine et orge, dont son administration a besoin pour exposer aux Etats-Unis. Ceci démontre suffisamment que le district est renommé pour [illegible] haute qualité du grain qui s'y récolte.

Notes Locales

—La session d'automne de la Cour suprême s'est ouverte mardi sous la présidence du juge McKay. La liste des causes est très peu chargée.

—MM. Charles Pelletier et P. de L. Taché, inspecteurs de la Banque d'Hochelaga, de Montréal, visitent en ce moment la succursale de Prince-Albert.

—De passage: M. l'abbé Voisin, de Shell River, M. l'abbé Brahic, de Viscount, M. J. A. Rioux agent de la Rock City Tobacco, de Saskatoon.

—M. N. J. Berriault, linotypiste au *Patriote*, qui avait dû abandonner ses occupations pendant deux semaines pour cause de santé, est aujourd'hui bien rétabli.

SAINT-GEORGES, Sask.

La soirée donnée à l'école de White Star, le 17 novembre, au profit des soldats de Saint-Georges sur le front a remporté un beau succès. Une nombreuse assistance avait répondu à l'appel des organisateurs et organisatrices et l'on s'amusa fort pendant une bonne partie de la nuit.

La vente des cravates et des paniers réalisa la jolie somme de $25.45. L'encanteur fut M. Frank Cook qui s'acquitta de sa tâche à la perfection.

Nos sincères remerciements à Mlles Saddie Balfour, Délia Cartier, Mme Saint-Denis, MM. Albert Cartier, Georges Cartier et Alain Lemoal, à qui nous devons l'organisation de cette agréable soirée.

Par ailleurs, la souscription ouverte en faveur de nos soldats va bon train et l'on espère recueillir facilement une centaine de piastres.

Les parents et amis des soldats qui ne l'ont pas fait encore sont priés de transmettre sans retard l'adresse de ces derniers au secrétaire du comité M. Alain Lemoal, 38, 14ème rue Est, Prince-Albert.

Municipalité de Russia

A la réunion du conseil, tenue le 16 novembre, on a décidé que la nomination des candidats pour les élections municipales, le 4 décembre, aura lieu à la résidence de M. W. Lubyk, 32-49-23.

Il y aura seulement deux bureaux de vote: l'un à la résidence de M. A. Brunnell, 14-51-24, l'autre à la résidence de M. Lubyk, 32-49-23.

M. W. Spademan remplira les fonctions d'officier rapporteur et M. Albert Provencher celles de député officier rapporteur.

Sur la proposition de M. Nap. Lavigne, le conseil a adopté à l'unanimité un vœu de sympathie à M. Emile Beauchêne, à la suite de l'incendie qui a détruit sa maison et lui a accordé un secours égal au montant de ses taxes pour 1916.

M. Nap. Lavigne a exposé un plan d'amélioration des routes dans la direction de Prince-Albert qui a été suivi avec beaucoup d'intérêt.

Le bureau de la municipalité est désormais installé dans l'édifice de la Banque d'Hochelaga.

Pour le fonds patriotique

La succursale de Prince-Albert du fonds patriotique va organiser une campagne spéciale afin de recueillir la somme de $10,000 qui lui est nécessaire pour subvenir à ses besoins immédiats. L'organisation locale débourse actuellement $4.000 par mois, elle a environ 200 familles à sa charge. On se propose de donner des concerts dans les quarante écoles rurales du district en vue de prélever l'argent requis.

DUCK LAKE, Sask.

Pour les enfants Belges.

Une fête de Charité au profit des enfants Belges réunissait, mercredi le 15, dans la salle de réception de l'Ecole Publique Catholique, les représentants de la Commission scolaire, le Rév. P. E. Tessier, O.M.I., curé, un bon nombre de parents des enfants, le Rév. McDougall, pasteur de l'église Anglicane, le ministre presbytérien et les élèves de l'école séparée qui avaient obtenu d'y assitser.

La séance avait été organisée à la demande de M. Moïse Courchène, secrétaire-trésorier de la commission scolaire, pour répondre à l'invitation du Département de l'Instruction Publique, sollicitant une aumône pour les enfants Belges, éprouvés par la terrible guerre actuelle.

Le Président de la Fête, le Rév. P. E. Tessier, en quelques phrases faciles et touchantes, dit en français—puis en anglais,—le but de la réunion: procurer du pain aux pauvres enfants Belges, la plupart orphelins, soit que le père ait succombé pendant la guerre, ou qu'il demeure encore sous les armes pour la défense des pays alliés.

Un appel patriotique, adapté à la musique de "Maple Leaf", fut très bien rendu par le chœur de l'école:

"Refuse not a trifle, howe'er small it be
Poor children are starving far beyond the sea...
. . . .
To save us from the sword and gun
Brave men have been laid low;
When asked to help the starving one
We must not answer—"No".

Une dame Belge, fit passer toute son âme patriotique dans une posésie, "Pour les Petits Drapeaux Belges", par Jean Richepin, de l'Académie française!

Après quelques jolies récitations, entre autres le chant des "Grands Berceaux" de Botrel, on procéda à l'encan des boites et des paniers préparés par les élèves de l'école, la partie substantielle de la fête. M. P. Schmidt, président local de l'A.C.F.C., se fit généreusement l'encanteur du jour. Il y eut une recette nette de $105.65.

Chacun se retira heureux d'avoir pris part à une bonne œuvre, et en félicitant la Principale de l'école et ses adjointes, les dévouées organisatrices de la fête.

La Ste Catherine

Le cercle local de l'A. C. F. C., tiendra sa première réunion mensuelle dimanche prochain dans la salle de l'école à 7 hrs p.m. Il y aura au programme des cartes, ainsi que des discours,—et en l'honneur de Ste Catherine—de la bonne "tire" dorée.

—Un des plus vieux citoyens de Duck Lake, M. Louis Parenteau, est décédé vendredi dernier à l'âge de 85 ans. Il était invalide depuis plusieurs années. Il a été inhumé au milieu des siens dans l'ancien cimetière selon son désir.

MARCELIN, Sask.

Baptêmes:

Le vingt-six septembre, Mme Odilon Laprairie, une fille, Thérèse. Parrain et marraine, Ls. Laprairie et sa femme.

Le 27 septembre, Mme Evariste Benoît, un fils, Eugène. Parrain et marraine, Wilfrid Colleaux et Lucie Garand.

Le 7 octobre, Mme Arthur Sanche, une fille Marie Gléphire. Parrain et marraine Adonias Sanche et sa femme.

Le 28 octobre, Mme H. Bonin, un fils, Simon. Parrain et marraine, Henri Brousseau et sa femme.

—Le 21 novembre, M. Edouard Wattier, de Maskeg, conduisait à l'autel Mlle Maria Fournier fille aînée de M. Romuald Fournier.

—Samedi, fête de la Sainte Catherine. Nos gens se promettent de venir chanter et de détirer la tire à la salle McDonald. Partie de Euchre.

—M. Louis Lehouillier a décidé d'aller faire une promenade de trois mois à Québec.

—M. Major s'est construit, 1ère avenue, un beau cottage, et M. Adolphe Chevrier a hâte d'entrer dans sa belle maison, couverte en tôle galvanisée. M. Chevrier aura de l'eau, un bon puits et une citerne dans la cave, de 60 barils.

La déportation des Belges émeut Washington

La déportation de civils belges en Allemagne pour les travaux forcés a atteint de telles proportions que le chargé d'affaires américain à Berlin a reçu instruction du département d'Etat de s'occuper personnellement de cette affaire avec le chancelier Von Bethmann Hollweg. Il a dû déclarer que ces déportations ne pouvaient avoir qu'un effet très malheureux sur l'opinion des neutres, particulièrement les Etats-Unis qui ont tant à cœur le bien-être de la population civile belge.

On déclare à Washington que ces déportations sont non simplement une violation de la loi internationale mais sont à un certain point une violation des assurances que l'Allemagne a faites à l'ambassadeur Gerard au mois de juin dernier.

LES MARCHES

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	184
No. 2 nord	179
No. 3 nord	172
No. 4 nord	162
AVOINE	0.53
ORGE	0.80
FOIN la tonne	10.00
POMMES DE TERRE le minot	
BEURRE, la livre	0.40
OEUFS, la douzaine	0.40
BOEUF, la livre	0.09½
PORC la livre	0.13
MOUTON, la livre	0.15½

([illegible] payés au cultivateur)

Winnipeg

BLE—	
No. 1 nord	201
No. 2 nord	197¼
No. 3 nord	192
No. 4 nord	161
AVOINE—	
No. 2 C. W.	65¼
No. 3 C. W.	61½
No. 1 fourrage	64½
ORGE—	
No. 3	115
No. 4	105
Fourrage	95
LIN—	
No. 1 N. W. C.	261¾
No. 2 W. C.	258½

PETITES ANNONCES

TARIF—Un sou le mot par insertion. Quatre insertions pour le prix de trois. Minimum, 20 sous. Les chiffres et les signes comptent pour un mot chacun.

MESSIEURS, pour service irréprochable et entière satisfaction, allez chez des compatriotes, GARON & PELLETIER, Salon de Coiffure de premier ordre, Hôtel Windsor.

ON DEMANDE un Instituteur ou Institutrice sachant les deux langues pour école de village pour l'année 1917. 10 mois d'école. Donner références et prix demandé avec application. Pour le Bureau des Syndics- Rév. P. BARBIER, Secrétaire, ST. BRIEUX, Sask. 7-12-16

A LOUER—Ferme avec maison et étable. 25 arpents à semer, foin. Louer à prix fait ou à moitié avec animaux et roulant. S'adresser à Boîte 25, *Patriote de l'Ouest*. 21-12-16.

TROUVE—Bourse contenant de l'argent. Le propriétaire peut la réclamer au No. 19, rue de la Rivière Ouest, en prouvant qu'il est le propriétaire et en payant cette annonce.

A VENDRE

The Catholic Encyclopedia, 15 vol. l'Illustration, année 1915. Les Romans de la librairie Mame. Toute la collection de la Bonne Presse, etc. Ecrire au Rév. H. Pannetier, 2107, McIntyre St. Régina, Sask.

VENTE D'ENCAN

Charles Kleine vendra à l'encan public, à un mille et demi au sud de Leckford, mardi le 12 décembre 1916, à 10 heures du matin, huit chevaux de ferme, cinq vaches, diverses machines agricoles, harnais et autres articles.

Termes: $10 et au-dessous, comptant; au-dessus de $10, lien notes portant intérêt à 8 p.c.

M. A. COURCHENE,
Encanteur.